



HAL
open science

Analyse des réseaux coopératifs de consommation dans la vallée d'Aulps et de leurs archives des années 1900 jusqu'à l'après-guerre

Cédric Deltheil

► **To cite this version:**

Cédric Deltheil. Analyse des réseaux coopératifs de consommation dans la vallée d'Aulps et de leurs archives des années 1900 jusqu'à l'après-guerre. Histoire. 2023. dumas-04246858

HAL Id: dumas-04246858

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04246858v1>

Submitted on 17 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



**Analyse des réseaux coopératifs de consommation
dans la vallée d'Aulps et de leurs archives
des années 1900 jusqu'à l'après-guerre**



Source : Jean-Marie Premat

Mémoire du diplôme universitaire d'Approfondissement en Généalogie
Promotion à distance Rosa Bonheur 2022-2023
Directeur de recherche : Stéphane COSSON

Cédric DELTHEIL

TABLE DES MATIERES

Introduction	4
I. Des formes traditionnelles aux formes modernes de l'entraide économique et sociale	5
A. Les systèmes communautaires d'avant 1900	5
B. Les coopératives de consommation	6
1. Définition	6
2. La gestion des coopératives	6
3. Evolution du mouvement en France	7
4. Evolution du mouvement en Haute-Savoie	8
5. Evolution du mouvement dans la Vallée d'Aulps	11
II. Identités régionales et aperçu économique au niveau local	13
A. Aperçu géographique et historique de la vallée d'Aulps	13
B. Tour d'horizon des coopératives dans la vallée d'Aulps	14
1. La coopérative « La Famille » à Seytroux	14
2. La coopérative du Biot	15
3. Les coopératives à Saint Jean d'Aulps	15
4. Les coopératives à Montriond	16
5. La coopérative « La Fraternelle » à Morzine	17
C. Eléments statistiques vus à travers les annuaires de la coopération	18
III. Eléments bureaucratiques puisés dans les archives	20
A. Dans les Archives Départementales	20
1. Les matrices cadastrales (3P)	21
2. Les hypothèques (4Q)	24
3. L'enregistrement (3Q)	34
4. La série J	48
5. La sous série 3U	48
B. Dans les archives communales	49
C. Dans les archives du monde du travail	49
D. Dans les archives privées	49
Conclusion	50
Bibliographie	51

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont accompagné dans l'élaboration de ce mémoire : mon épouse Larissa ainsi que ma famille pour leur soutien, mes cousins généalogistes, notamment Jean-Marie Premat pour les photos des coopératives, l'association « Marmottes de Savoie » pour les prises de photos des archives et les conseils de leurs adhérents, mes collègues de promotion tant de cette année que celle de l'année dernière, notamment Laurent Nabias qui a doctement relu mon mémoire, ainsi que mon directeur de recherches Stéphane Cosson et mes professeurs d'université de Nîmes de cette année et de l'année dernière pour toutes les connaissances qu'ils nous ont octroyées durant ces deux dernières années.

Je, soussigné, Cédric DELTHEIL certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntées à la littérature sont soit exactement recopiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié.

Introduction

Durant la première année d'étude universitaire à Nîmes, pour l'obtention du diplôme de Généalogie Histoire et Famille, j'avais eu l'occasion de consulter les archives de l'enregistrement du canton du Biot et des hypothèques du bureau de Thonon-les-Bains. J'avais constaté avec surprise que non seulement les personnes physiques y étaient mentionnées mais aussi les institutions publiques (communes) et les institutions privées (régences, bureaux de bienfaisance, entreprises, groupements de personnes, et les coopératives). Comme la dénomination de ces dernières m'avait entre autre interpellé (« la Fraternelle », « L'Union », « L'abeille », « La Solidarité »), j'ai souhaité en savoir plus. J'ai alors commencé à investiguer sur celles-ci afin de savoir pourquoi peu de coopératives de consommation avaient subsisté jusqu'à maintenant et dans quels fonds d'archives nous pourrions retrouver leurs traces, et donc des renseignements pouvant intéresser les généalogistes.

J'approfondirai le sujet de ces regroupements de consommateurs dans le premier chapitre à travers la définition, le mode de gestion et l'histoire nationale, régionale et locale de ces mouvements coopératifs. Ce sera l'occasion aussi de souligner les enjeux des acteurs locaux et le poids des traditions et les blocages sociaux qui ont limité leur expansion dans la vallée.

De même, ce mémoire entend mettre en perspective historique l'avènement des réseaux coopératifs de consommation dans la Vallée d'Aulps, région originaire de ma famille, depuis les années 1900 jusqu'à leur déclin après la seconde guerre mondiale. Mon objectif, dans ce deuxième chapitre, sera donc de lister et d'avoir un aperçu des coopératives de consommation de la vallée d'Aulps, en utilisant entre autre les annuaires de la coopération de la FNCC (Fédération Nationale des Coopératives de Consommation).

Dans le troisième chapitre, j'examinerai les variables des changements de ces coopératives en analysant les traces laissées derrière elles dans les archives. La recherche reposera sur une exploitation d'archives locales et départementales. Je démontrerai aussi dans ce chapitre en quoi ces archives liées au monde du travail, en quelque sorte, peuvent intéresser les généalogistes, dans quels fonds les chercher et pourquoi celles-ci sont difficilement d'accès.

En conclusion, je vous proposerai quelques solutions afin de sauvegarder et de mettre à la disposition des historiens et généalogistes les archives des petites coopératives de consommation.

I. Des formes traditionnelles aux formes modernes de l'entraide économique et sociale

A. Les systèmes communautaires d'avant 1900

Plusieurs chartes médiévales conservées aux Archives Départementales de Haute Savoie¹ concernant l'albergement² des montagnes avoisinantes de Chéravaux (ancien nom de Montriond) nous montrent que les habitants de la vallée d'Aulps n'ont pas attendu l'essor des coopératives pour s'entraider. En effet, selon Pierre DUPARC (1963), face à des conditions de vie très difficiles en montagne, les gens se sont très tôt regroupés dans diverses communautés. Ainsi, les habitants de Montriond étaient qualifiés de « jomarons » et appartenaient à une société d'entraide pour l'exploitation des alpages (prêts de bêtes de labour, mise en commun des fruits du lait)³. Ces activités se reflètent dans les actes du tabellion du Biot, mettant en relation les associations de communage entre différentes familles provenant d'un même village ou d'un même hameau. Puis sont apparus les bureaux de bienfaisance pour les pauvres, les sociétés de secours mutuel (la première ayant été créée à Evian en 1852⁴), les institutions religieuses. Tous ces organismes d'entraide ont donc contribué à la naissance des coopératives de consommation.

¹ Archives Départementales de Haute-Savoie, chartes 1385-1558, 1/1021

² L'albergement est un contrat féodal par lequel un paysan recevait d'un seigneur une terre pour une longue période moyennant une redevance annuelle (lalanguefrancaise.com)

³ Duparc, Une Communauté pastorale en Savoie, Chéravaux, *Bulletin philologique et historique*, 1963

⁴ Piccard, *Thonon, Evian-les-Bains & le chablais moderne*, Editions Jeanne Laffitte, 1889

B. Les coopératives de consommation

1. Définition

Les sociétés coopératives de consommation sont des associations de plusieurs personnes qui s'entendent entre elles afin de pourvoir en commun à leurs besoins individuels. En général, il s'agit de besoins alimentaires (pain, vin, épicerie). Cela peut s'étendre à des besoins plus prosaïques, matériels ou intellectuels (théâtres, journaux, églises). Leur but est donc de satisfaire les besoins de leurs adhérents avec des produits de meilleure qualité et de meilleur marché que ne le font les commerces habituels. Un autre but, tout aussi important, est de répartir les profits (excédent en fin d'année) de façon équitable, ce qui serait pour Charles FOURIER une troisième voie de régime économique, après celui de la famille et du capitalisme (Gide, 1917) (Défossé, 1942).

2. La gestion des coopératives

En tant que personne morale, les coopératives avaient des obligations légales lors de leur constitution. Elles devaient s'enregistrer auprès des institutions étatiques en faisant connaître entre autres le montant de leur capital et leurs statuts. L'information devait être publiée par la suite dans un journal officiel. Les statuts étaient sensiblement les mêmes dans toutes les coopératives à quelques exceptions près (parfois cela pouvait exclure la vente, cela pouvait concerner le nombre d'actions, etc.), d'où certaines ratures, puisque les statuts étaient pré-imprimés. Ainsi, ils mentionnent les règles au niveau des votes lors de l'assemblée générale (généralement un homme = une voix), une neutralité politique et religieuse, une vente au comptant, la distribution des excédents au prorata des transactions, une adhésion libre et volontaire, et l'élection d'un conseil d'administration gérant les affaires courantes de la communauté (Défossé, 1942).

A Morzine, chaque sociétaire disposait d'un carnet personnel dans lequel il faisait marquer ses achats lors de ses passages en caisse. A la fin de l'année, le montant total de ses dépenses était établi, et en fonction des résultats de la coopérative, le sociétaire recevait le trop-perçu sous forme d'un bon d'achat d'une valeur de 1 à 3% en moyenne de ses dépenses annuelles.

3. Evolution du mouvement en France

En France, le mouvement coopératif est apparu dans les années 1850. La première coopérative de consommation a été créée à Saint Etienne en 1855 (La Ruche Stéphanoise), et durant les décennies suivantes, une centaine furent fondées, notamment en région parisienne (“La Revendication” à Puteaux, “L’abeille suresnoise”, “la société du XVIIIème arrondissement”), mais aussi dans la région lyonnaise où il était le plus prolifique avec 23 sociétés (Gide, 1917).

Dans les années 1880, le mouvement a passé un second cap et devenu plus mature grâce à la constitution de deux fédérations concurrentes (Défossé, 1942) :

- L’Union coopérative : Celle-ci comptait 190 sociétés adhérentes en 1895 et 410 en 1912. Elle regroupait 200 000 sociétaires à cette époque.
- La Bourse des coopératives socialistes : Dissidente de la première, elle n’avait que 16 sociétés adhérentes en 1895. En 1912 elle en comptait 470 et 95 000 sociétaires.

En 1902, les coopératives en France étaient au nombre de 1634 (Joanne, 1890-1905), et lors de leur regroupement en 1913 au sein de la Fédération Nationale des Coopératives de Consommation, la France comptait 3 000 coopératives de consommation (Défossé, 1942).

Nous pouvons ainsi remarquer que les deux précédentes organisations vues n’étaient pas aussi représentatives de ce mouvement qu’il paraissait au tout abord. Peut-être que les petites coopératives locales étaient plus centrées sur les côtés matériels de la coopération.

L’essor s’est poursuivi jusque dans les années 1960. En 1934, la FNCC comprenait plus de deux millions d’adhérents et en 1960 3.5 millions. Puis le mouvement coopératif a connu un déclin à la suite de l’apparition des premiers supermarchés et de l’augmentation du pouvoir d’achat.

Il faut cependant relativiser l’importance de cet engouement national pour la coopération car dans les années 1900 celui-ci était plutôt de nature inégal si nous nous référons à leur répartition géographique : Il tenait une position importante dans la vie des ouvriers seulement dans quatre départements qui constituaient des bassins très ouvriers : la Seine, le Nord, le Rhône, et la Loire (Joanne, 1890-1905).

4. Evolution du mouvement en Haute Savoie

Si on se base sur les journaux de l'époque (« L'Indicateur de Savoie » et « L'Avenir Savoyard ») que nous pouvons lire sur Lectura Plus, le portail du patrimoine écrit et graphique en Auvergne-Rhône-Alpes (<https://www.lectura.plus/>), le mouvement coopératif serait apparu en Haute Savoie dès la fin des années 1880, dans un premier temps dans les grandes villes (Annecy, Chambéry).

Il est pertinent de rendre compte de ces coupures de presse pour voir non seulement les activités diverses, mais aussi le développement et les réticences des coopératives dès les premières années.

Ainsi, la première coupure date du 27/03/1886 qui, pour susciter des vocations, annonce le succès des coopératives en Angleterre.⁵

La seconde manette sort des imprimeries de « L'Indicateur de Savoie » le 06/11/1886. Elle mentionne en page 2 la fondation d'une coopérative de consommation à Chambéry par la PLM (Compagnie du chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée), et de ce fait ils recherchaient un local pour y implanter une épicerie.⁶ Celle-ci ne sera ouverte finalement que le 12/03/1897.⁷

Le 08/12/1888⁸, un article du journal « L'Indicateur de Savoie » parle de manière négative d'un projet de boulangerie à Annecy. En effet, le journaliste regrette le fait que les actions soient évaluées à 100 francs, et que cela exclut de ce fait les ouvriers et les petits employés. D'un autre côté, le journal aurait reçu une autre communication indiquant qu'il s'agirait plus d'un regroupement de gros propriétaires ruraux de l'arrondissement d'Annecy en vue d'exploiter un important établissement de boucherie, boulangerie et laiterie.

Le 11/01/1890⁹, l'agence annecienne de la Caisse d'Epargne publie un encadré élogieux sur le principe des coopératives de consommation. Elle invite ainsi les ouvriers à investir dans les coopératives ; en 1888 il y en aurait 800 en France et celles-ci feraient un chiffre d'affaires de 190 millions.

⁵ *L'Indicateur de Savoie*, 27/03/1886, page 3, Lectura Plus

⁶ *L'Indicateur de Savoie*, 06/11/1886, page 2, Lectura Plus

⁷ *L'Indicateur de Savoie*, 12/03/1897, page 2, Lectura Plus

⁸ *L'Indicateur de Savoie*, 08/12/1888, page 1, Lectura Plus

⁹ *L'Indicateur de Savoie*, 11/01/1890, page 2, Lectura Plus

Le 31/12/1892¹⁰, le journal « L'indicateur de Savoie » annonce la fondation prochaine à Chambéry d'une importante boucherie coopérative, et en même temps le journaliste doute que cela soit profitable pour les ménagères, car selon lui les bouchers ne baisseraient pas le prix du bétail.

Le 11/04/1893¹¹, il était prévu que cette coopérative ouvrirait le premier avril et aurait un capital de 10 000 francs et reçu de nombreuses adhésions. Ils prévoyaient déjà de débiter en moyenne 500 kg de viande par jour.

Le 13/02/1897¹², une boulangerie coopérative a vu le jour à Meillerie, avec plus de 120 actionnaires et un capital de 3000 francs.

Le 27/02/1904¹³, la société coopérative de consommation dénommée « Ruche Annecienne » a tenu son assemblée générale. Il en est ressorti que le chiffre d'affaires s'était élevé en 1903 à plus de 18 000 francs, malgré les réticences et les défections des uns et des autres.

¹⁰ *L'Indicateur de Savoie*, 31/12/1892, page 2, Lectura Plus

¹¹ *L'Indicateur de Savoie*, 11/04/1893, page 2, Lectura Plus

¹² *L'Indicateur de Savoie*, 13/02/1897, page 2, Lectura Plus

¹³ *L'Avenir savoyard*, 05/03/1904, page 2, Lectura Plus

Selon les sources statistiques cataloguées aux Archives Départementales de Haute-Savoie¹⁴, le véritable mouvement est perceptible en Haute Savoie dès les années 1905-1910. Celui-ci s'est même poursuivi jusqu'aux Trente Glorieuses. Le nombre de sociétaires des coopératives adhérentes à la FNCC serait même passé de 5 714 en 1935 à 11 055 en 1954 et le nombre de magasins de 44 à 49 (voir le tableau ci-dessous)¹⁵. Cela nous montre que dès 1935 les coopératives en Haute-Savoie étaient déjà bien implantées dans les villages, car il y a eu peu de création de nouvelles coopératives, mais en revanche plus de sociétaires ayant adhéré au mouvement coopératif de la FNCC.

Département	1935			1955			Evolution 1935-1955	
	1	2	3	4	5	6	7	8
Savoie	2 979	5 779	8	6 551	16	345	119.9%	100%
Haute-Savoie	5 714	11 651	44	11 055	49	800	93.47%	11.36%
France				2 774 692		157 565		

Colonne 1 : Nombre de membres des sociétés adhérentes à la FNCC en 1935

Colonne 2 : Total avec les non adhérents qui ont répondu à l'enquête de 1935

Colonne 3 : Nombre de magasins « coop » de coopératives adhérentes à la FNCC en 1935

Colonne 4 : Nombre de sociétaires des coopératives adhérentes en 1955

Colonne 5 : Nombre de magasins « coop » de coopératives adhérentes à la FNCC en 1955

Colonne 6 : Chiffre d'affaires en million de francs en 1956

Colonne 7 : Evolution du nombre de sociétaires adhérents à la FNCC entre 1935 et 1955

Colonne 8 : Evolution du nombre de magasins « coop » adhérents à la FNCC (1935-1955)

¹⁴ Archives Départementales de Haute-Savoie, série 6M 972

¹⁵ Chatelain Abel, « De la géographie sociologique à la géographie commerciale : le mouvement coopératif dans la région lyonnaise », *Revue de géographie de Lyon*, vol. 33, n°2, 1958. pp. 173-18

5. *Evolution du mouvement dans la vallée d'Aulps*

Quand on regarde les statistiques départementales au niveau national et le nombre de coopératives de consommation en Vallée d'Aulps entre 1914 et 1936, quelques arguments pourraient expliquer ce mouvement tardif et peu suivi en vallée d'Aulps ainsi que l'impossibilité pour la plupart d'entre elles à survivre aux trente Glorieuses :

- Une mentalité coopérative moins marquée qu'ailleurs. Selon Abel Chatelain, les départements industrialisés étaient à cette époque plus coopérateurs, or la Haute Savoie était restée majoritairement une population agricole. Cependant c'est à relativiser car des départements très ruraux tels que l'Ardèche et le Jura possédaient cette mentalité. C'est pourquoi j'opterais pour une autre hypothèse : La population en Vallée d'Aulps oscillerait entre un besoin d'idéal communautaire (esprit égalitaire) lié à la tradition et à un sentiment d'appartenance commun et l'individualisme basé sur l'intérêt personnel.
- La concurrence avec les petits détaillants privés et déjà implantés localement : Comme les campagnes de la vallée d'Aulps étaient très enclavées, les commerçants avaient un rôle très important dans la vie de la communauté, et ils ne devaient pas forcément apprécier l'arrivée d'une coopérative sur leur « territoire ».

Deux autres idées qui auraient pu me sembler pertinentes dans ce cas présent mais finalement ne le sont pas :

- D'abord, il y a la question de l'influence de la couleur politique des élus locaux sur le fait qu'il y ait ou n'y ait pas de coopératives sur leurs communes. Certes, si on se base sur l'histoire nationale, les coopératives ont bien émergé grâce à des mouvements de gauche. Cependant, c'est à relativiser quand on regarde d'un point de vue local. Ainsi, d'après David Vulliez et Dominique Bouverat¹⁶, les habitants du Biot ont voté à droite entre 1919 et 1936 alors que Le Biot possédait une coopérative. Au contraire, les habitants de la Vernaz ont voté à gauche entre 1924 et 1936 et aucune coopérative n'a vu le jour dans leur commune. On peut donc considérer que la politique a peu d'importance dans ce sujet.

¹⁶ Vulliez, D. Bouveret, D, *Destins croisés au cœur du Chablais*, Editions Association Histoires en Savoie, 2022

- Ensuite, il y a le problème de la misère qui serait moins importante dans certains villages et donc pour ces derniers, il n'y aurait pas de nécessité de faire baisser le prix d'achat des produits. Toutefois, pour valider cette hypothèse il faudrait procéder de manière spécifique à une étude de cas.
- Un autre argument qui paraît plus pertinent : L'influence urbaine. Selon Abel Chatelain (1958), les coopératives de consommation ont d'abord pris naissance dans les villes moyennes et importantes, puis se sont développées dans certaines campagnes grâce aux efforts de certains coopérateurs. Pour la Haute-Savoie, c'était la coopérative « Les coopérateurs de Haute Savoie » basée à Evian qui a émergé avec 43 magasins, 4 dépôts, 9 346 sociétaires et 616 860 francs de chiffre d'affaires. Dans son ouvrage, Abel Chatelain a aussi remarqué que le développement des coopératives s'était porté vers l'intérieur du département de la Haute-Savoie, depuis Evian vers Annecy¹⁷ alors que la vallée d'Aulps est située à la frontière avec la Suisse.

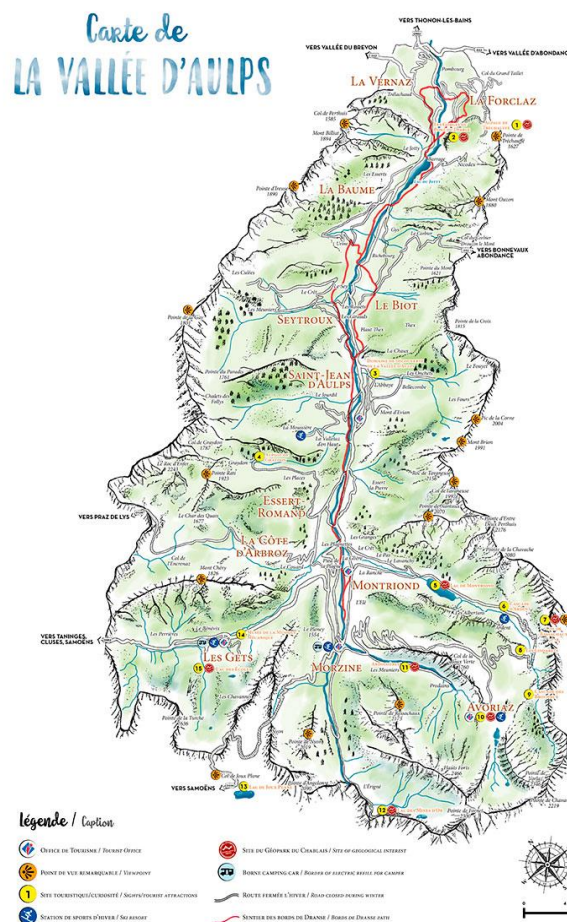
En conclusion, nous pouvons dire que les conditions sociales de création ou de disparition des coopératives de consommation ne proviennent pas de la lecture de l'histoire nationale ou régionale du mouvement coopératif, ni de la misère des uns et des autres (il faudrait dans ce sens faire une étude comparative de la pauvreté dans les différents villages de la vallée d'Aulps), mais plutôt d'une convergence de phénomènes sociaux concrets et des interactions avec la société locale d'alors (solidarité, concurrence avec les commerçants locaux).

¹⁷ Chatelain Abel, De la géographie sociologique à la géographie commerciale : le mouvement coopératif dans la région lyonnaise., *Revue de géographie de Lyon*, vol. 33, n°2, 1958. pp. 173-18

II. Identités régionales et aperçu économique au niveau local

A. Aperçu géographique et historique de la vallée d'Aulps

Cet aperçu traite de la géographie et de l'histoire des transports au début du XX^{ème} siècle car l'enclavement de la vallée a joué un rôle important dans l'essor tardif de ses coopératives. Les villages de la vallée d'Aulps étaient alors assez isolés. L'officialisation du tracé de la route directe du Pont de Bioge à Morzine qui suivait le cours de la Dranse est créé seulement en décembre 1860 par décret impérial. Le trajet de Morzine à Thonon durait 2 jours alors que la durée est raccourcie aujourd'hui à 1 heure. Le délai est ramené à un jour au début des années 1900 avec la mise en place des relais de chevaux au Jotty. En 1906, est créée une société de transport automobile qui faisait le trajet de Thonon à Morzine.



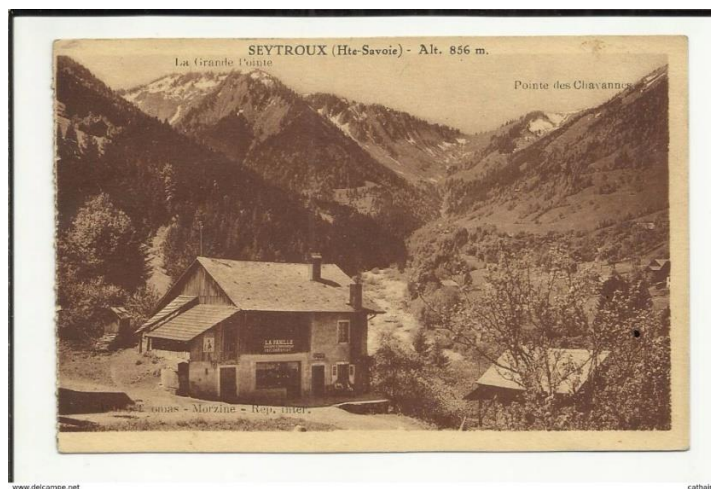
<https://www.valleedaulps.com/plan-vallee-aulps.html>

B. Tour d’horizon des coopératives de consommation dans la vallée d’Aulps

Afin de porter notre regard et analyser les coopératives qui ont émergé dans la vallée d’Aulps, par principe et pour faciliter la lecture, nous allons suivre le cours de la Dranse, depuis Thonon-les-Bains jusqu’à Morzine.

1. La coopérative “La Famille” à Seytroux

D’après les archives notariées consultées aux Archives Départementales de Haute-Savoie, cette coopérative a été formée le 19/02/1912 à Seytroux avec un capital social de 4000 francs. Le 11/04/1912, elle a acheté un local pour en faire un entrepôt. Celui-ci est devenu par la suite un débit de boisson. Durant sa vie économique, la coopérative a d’abord fait un échange le 20/12/1916 pour 400 francs, puis a vendu un bien immobilier sur Seytroux le 17/01/1934 pour 2870 francs. Elle a baillé son fonds de commerce le 16/01/1944 et décidé de vendre le bâtiment et le fonds de commerce le 18/03/1957 pour 1.5 millions de francs. A ses débuts, la coopérative était spécialisée dans l’épicerie et la mercerie.



Source : Jean-Marie Premat

La presse ancienne est très prolifique concernant les faits divers et en a relaté un concernant cette coopérative. En effet, le journal “Le Petit Dauphinois” du 05/09/1929¹⁸ raconte que l’audience matinale de la veille au tribunal correctionnel d’Annecy avait concerné une altercation en date du 19 mai dernier dans ce café coopératif entre Emile Joseph DELERCE et Emile VULLIEZ, qui étaient tous les deux cultivateurs à Seytroux.

¹⁸ *Le Petit Dauphinois*, 05/09/1929, Lectura Plus

2. La coopérative du Biot

D'après les annuaires de la coopération de la FNCC¹⁹, cette coopérative de consommation aurait été créée en 1919 et elle était spécialisée dans l'épicerie. Entre 1914 et 1935 le nombre de sociétaires a oscillé entre 97 et 105, et le chiffre d'affaires était passé entre 1930 et 1931 de 117 mille francs à 314 mille francs. En 1933, elle avait un chiffre d'affaires de 349 451 francs.

3. Les coopératives basées à Saint Jean d'Aulps

Dans ce village, deux coopératives ont vu le jour, une au Chef-Lieu (Moussière) et l'autre au Pré d'Avoz (Clénant).

a) "L'Abeille"

D'après les archives notariées consultées aux Archives Départementales de Haute-Savoie, cette coopérative a été créée le 24/04/1912 avec un capital social de 2500 francs. Son siège social était situé soit au Pré d'Avoz (selon les fonds de l'enregistrement) soit dans le hameau du Clénant (selon les annuaires de la coopération). Elle était spécialisée dans l'épicerie et la mercerie. Leur fonds de commerce a été vendu le 05/04/1924. Cependant en 1931, elle figurait encore dans l'annuaire.

b) "L'Union"

D'après les archives notariées consultées aux Archives Départementales de Haute-Savoie, cette coopérative a aussi été formée en 1912, et plus exactement le 1er mai, avec un capital social de 3000 francs. Elle était localisée à la Moussière et était spécialisée dans l'épicerie et la mercerie. Elle fut dissoute en 1935. Bien qu'elle fût dissoute à cette date, sa licence de débit de boisson a été vendue en mai 1950 pour 10 000 francs. On peut présumer que l'activité de cette coopérative se soit transformée en un café coopératif, comme ce fut le cas à Seytroux.

¹⁹ *Annuaire de la coopération*. (s. d.). Gallica

4. Les coopératives basées à Montriond

Comme à Saint Jean d'Aulps, deux coopératives ont existé à Montriond, l'une spécialisée en épicerie et l'autre en boulangerie.

a) *“La Solidarité”*

Constituée le 24/02/1905 selon les archives notariées consultées aux Archives Départementales de Haute-Savoie, cette coopérative de consommation localisée à Montriond était spécialisée dans l'épicerie. Dans les fonds de l'enregistrement nous y trouvons deux acquisitions, la première le 15/06/1909 pour 160 francs, et la seconde le 12/07/1909 pour 200 francs. Dans le recensement de 1911, Claude François GAILLARD en était le gérant. Elle fut dissoute le 02/07/1921, et le 24/04/1922 son local a été vendu à la mairie de Montriond pour 41 000 francs, afin d'y établir un bureau de poste. Les liquidateurs furent Jean GARNIER, Hippolyte PREMAT et François PREMAT, par suite d'une décision prise le 03/04/1921 par l'assemblée générale.²⁰



Source : Jean-Marie Premat

²⁰

Archives Départementales de Haute-Savoie, 2 O 3505

b) “La Fraternelle”

Coopérative créée en 1910 selon l’annuaire de la coopération de la FNCC²¹, elle n’est cependant pas référencée dans les archives de l’enregistrement, des hypothèques et du cadastre.

Elle aurait été spécialisée dans la boulangerie et aurait possédé 345 sociétaires, mais aucun chiffre d’affaires n’a été mentionné dans les annuaires. Elle fut dissoute en 1934 et elle aurait été reprise par un boulanger local selon les souvenirs des habitants de Montriond.

5. La coopérative “La Fraternelle” à Morzine

Toujours active mais sous une forme différente (société coopérative d’intérêt collectif, elle est de forme privé et d’intérêt public, et associe des personnes physiques ou **morales** autour d’un projet commun), cette coopérative basée à Morzine a été fondée le 02/01/1911 à travers un acte sous seing privé, à l’initiative de deux familles morzinoises : les BERGER et les GAYDON. La coopérative s’est établie dans une grande maison à proximité de l’église, sur les bords de la Dranse. Elle en fut d’abord locataire avant de l’acquérir le 08/08/1928 pour 37010 francs. Lors de la révision des statuts en 1965, il était mentionné un capital de 4690 francs divisé en 469 actions de 10 francs. Les sociétaires venaient principalement de Morzine, mais également des villages environnants (la Côte d’Arbroz, Montriond, Saint Jean d’Aulps, ...). On pouvait y trouver de l’alimentation, des produits de première nécessité (café, sucre, huile, ...) mais aussi des articles de mercerie, quincaillerie, linge de maison, vaisselle, batterie de cuisine, habillement, chaussures, aliments pour animaux, pain frais, etc.²²

A partir des années 60, la coopérative a diversifié ses activités, d’abord en créant en 1963 deux magasins distincts (l’un spécialisé dans l’alimentaire et l’autre dans le textile), puis en construisant successivement durant les décennies suivantes deux supermarchés, un à la Muraille et un autre au Plan.

²¹ *Annuaire de la coopération*. (s. d.). Gallica

²² *L’Almanach savoyard 2022*, p81

C. Eléments statistiques vus à travers les annuaires de la coopération

Un annuaire de la coopération recense les activités de certaines coopératives adhérant à un groupement. Généralement il est édité une fois par an. Il retrace en premier lieu un rapport de gestion du groupement pour l'année passée puis, en second lieu, il liste par région, par département et par localité toutes les coopératives adhérentes en mentionnant des informations administratives (date de création, type d'activité) et comptables (chiffre d'affaires, nombre de sociétaires).

Ici, nous évoquons uniquement les annuaires de la coopération mis à la disposition des lecteurs, c'est-à-dire ceux édités par la FNCC (Fédération Nationale des Coopératives de Consommation) de 1914 à 1935.

Celle-ci a vu le jour en décembre 1912 à l'occasion de la réunion des deux principaux mouvements coopératifs, L'Union Coopérative et la Confédération des coopératives socialistes et ouvrières de consommation (nouveau nom de la Bourse socialiste). En 1913 la FNCC, en s'inspirant de l'organisation des magasins à succursales multiples, a envisagé de mettre en œuvre de puissantes sociétés régionales de développement qui devaient absorber les petites coopératives pour en faire des succursales tenues par des gérants salariés.

Toutefois, les données statistiques fournies par la Fédération Nationale des Coopératives de Consommation (FNCC) sont loin d'être suffisantes car si les sociétés coopératives à succursales multiples envoient régulièrement des rapports très précis, il n'en est pas de même des coopératives isolées comme nous pouvons le constater ci-dessous. Par ailleurs, il est particulièrement difficile de connaître l'activité des petites coopératives non adhérentes à la FNCC vu qu'il n'existe aucun annuaire les concernant.

Suite à la lecture des annuaires de la coopération de 1914 à 1935 sur Gallica²³, j'ai récapitulé celles qui nous intéressaient, c'est-à-dire celles qui ont existé dans la vallée d'Aulps :

Nom de la coopérative	1914		1920		1922		1924	
	Sociétaires	Chiffre d'affaires	Sociétaires	Chiffre d'affaires	Sociétaires	Chiffre d'affaires	Sociétaires	Chiffre d'affaires
La Coopérative du Biot							99	N/A
La Solidarité (Montriond)	174	69,800						
La Fraternelle (Morzine)	258	100 000	312	150 000	285	169 000	293	154 100
L'Abeille (St Jean d'Aulps)					95	70 000	95	70 000
L'union (St Jean d'Aulps)	N/A	30 000			67	45 000	67	45 000
La Famille (Seytroux)	86	50 000	86	60 000				

Nom de la coopérative	1926		1928		1929		1930	
	Sociétaires	Chiffre d'affaires	Sociétaires	Chiffre d'affaires	Sociétaires	Chiffre d'affaires	Sociétaires	Chiffre d'affaires
La Coopérative du Biot	102	112 000	107	111 900	104	117 100	104	117 100
La Solidarité (Montriond)								
La Fraternelle (Montriond)					345	367 969	345	N/A
La Fraternelle (Morzine)	284	441 896	353	633 916	353	633 916	347	419 432
L'Abeille (St Jean d'Aulps)	95	7 000	67	45 000	67	45 000	67	N/A
L'union (St Jean d'Aulps)	67	45 000			68	106 343	68	122 276
La Famille (Seytroux)	99	128 800	99	128 000	16	70 000	94	135 000

Nom de la coopérative	1931		1932		1933		1934	
	Sociétaires	Chiffre d'affaires	Sociétaires	Chiffre d'affaires	Sociétaires	Chiffre d'affaires	Sociétaires	Chiffre d'affaires
La Coopérative du Biot	103	314 358	105	327 431	100	349 451	100	334 324
La Solidarité (Montriond)								
La Fraternelle (Montriond)	345	N/A	345	N/A	345	N/A	Société dissoute	N/A
La Fraternelle (Morzine)	346	425 134	349	422 384				
L'Abeille (St Jean d'Aulps)	67	N/A	67	N/A				
L'union (St Jean d'Aulps)	68	127 288	68	109 928	68	99 241	67	N/A
La Famille (Seytroux)	94	114 000	94	135 000				

Nom de la coopérative	1935	
	Sociétaires	Chiffre d'affaires
La Coopérative du Biot	97	266 414
La Solidarité (Montriond)		
La Fraternelle (Morzine)		
L'Abeille (St Jean d'Aulps)		
L'union (St Jean d'Aulps)	Société dissoute	N/A
La Famille (Seytroux)		

²³ Annuaire de la coopération. (s. d.). Gallica

IV. Eléments bureaucratiques puisés dans les différents dépôts d'archives

Les informations liées aux coopératives de consommation se trouvent dans les différents dépôts que nous allons voir ci-après. Elles sont souvent complémentaires et généralement font partie d'une obligation légale.

D'ailleurs, elles sont une source d'intérêt non négligeable pour le généalogiste. En effet, leur étude apporte des éléments d'information sur le comportement des familles et des individus et la prise en charge de leur consommation par les coopératives de consommation. Cela montre aussi les interactions entre les différentes familles, les accords ou bien les différends. Parfois, les coopératives agissent comme des pourvoyeurs de travail. Des dossiers de personnel peuvent ainsi y être consultés, tout comme ceux des sociétaires et des gérants.

A) Au niveau des Archives Départementales

L'une des sources d'information les plus prolifiques provient des Archives Départementales. En effet, instituées dans chaque département depuis la loi du 5 brumaire an V, les Archives Départementales étaient destinées à conserver les archives de l'Ancien Régime et celles des générations suivantes. Elles ont pour mission d'accueillir toutes les archives publiques ainsi que celles provenant de fonds privés (associations, entreprises, particuliers, etc.). Le classement de ces archives s'appuie sur un cadre de classement commun à tous les départements français composé de séries identifiées par une lettre majuscule.

En ce qui nous concerne, nous allons nous intéresser plus particulièrement aux séries modernes (1800-1940) : les matrices cadastrales (sous série 3P), les hypothèques (sous série 4Q), l'enregistrement (sous série 3Q), les fonds divers (série J) et la justice (série U).

1) Les matrices cadastrales

Les documents cadastraux s'avèrent être très utiles dans la recherche des archives liées aux coopératives de consommation car ils permettent de retracer l'histoire d'une propriété (chronologie des propriétaires, évolution de la surface, date de construction, d'acquisition ou de ventes), que ce soit pour les particuliers ou pour les **personnes morales**. Nous allons donc nous intéresser plus particulièrement aux matrices cadastrales, car contrairement au plan cadastral qui est plutôt un document graphique et à l'état des sections qui liste les parcelles par ordre de leur numérotation, les matrices cadastrales sont des registres mentionnant les comptes des contribuables d'une même commune. Ils donnent pour chacun d'eux la liste de leurs biens avec l'indication des mutations réalisées. Il existe plusieurs séries de matrices correspondant à diverses périodes :

- Matrices de rôle (1807-1821)
- Matrices des propriétés foncières (1821-1881) devenues matrices des propriétés non bâties (1881-1913)
- Matrices des propriétés bâties (1882-1911 puis 1911-rénovation)
- Matrices des propriétés non bâties (1913-rénovation)

En se basant sur l'inventaire des Archives Départementales de Haute-Savoie, il a été possible de retrouver les matrices cadastrales des coopératives de notre étude (propriétés bâties et propriétés non bâties). Certaines recherches ont été fructueuses, d'autres moins.

Ainsi, pour le Biot, il n'y a eu aucune trace de leur coopérative dans les matrices des propriétés non bâties (côte 3P3/231-234) et les matrices des propriétés bâties (côte 3P3/235).

Il en a été de même lors de la recherche des documents concernant la coopérative basée à Seytroux, que ce soit dans la matrice des propriétés non bâties (côte 3P3/1755-1757) ou dans la matrice des propriétés bâties (côte 3P3/1758).

En ce qui concerne les coopératives localisées à Montriond, une seule a été référencée dans la matrice des propriétés bâties (3P3/1199), il s'agit de la coopérative « La Solidarité ».

Archives Départementales de Haute-Savoie, matrice des propriétés bâties de Montriond, 3P3/1199

Nous pouvons remarquer sur cette matrice cadastrale (folio 1361) que les propriétés de la coopérative « La Solidarité » ont été déclarées « sorties » en 1924 au bénéfice du propriétaire défini par le folio 228. Celles-ci comprenaient : Sols de maison, cour, bâtiment, prés, terres. Cela concorde avec les informations contenues dans les fonds de l'enregistrement et des hypothèques, sauf en ce qui concerne la date. En effet, dans ces derniers fonds, la date mentionnée est 1922. Peut-être les formalités ont-elles été plus longues au niveau du cadastre.

Quant à la coopérative « La Fraternelle » basée à Morzine, celle-ci a été référencée dans la côte 3P3/1237 qui contient la matrice des propriétés bâties.

Archives Départementales de Haute-Savoie, matrice des propriétés bâties de Morzine, 3P3/1237

2) *Les hypothèques*

L'hypothèque assure la protection du créancier en lui permettant de faire saisir un immeuble hypothéqué, au cas où la dette contractée ne serait pas acquittée à la date prévue. Afin de garantir ce droit au créancier, l'obligation d'inscription et de transcription de tout acte translatif de droits susceptibles d'hypothèques a été instituée par la **loi du 11 Brumaire an VII**.

L'inscription consiste à enregistrer une créance dans un registre du bureau de la conservation des hypothèques de l'arrondissement où sont situés les biens qui y sont soumis. Réalisée sur réquisition du créancier, elle se périmé automatiquement au bout de 10 ans si elle n'est pas renouvelée.

Quant à la transcription, il s'agit de copier intégralement tout acte de mutation de propriété sur un registre du bureau de la conservation des hypothèques de l'arrondissement où sont situés les biens qui y sont soumis. Elle se fait sur réquisition de l'intéressé ou de son mandataire et il n'existe pas de délai de péremption.

Deux types de documents peuvent être consultés :

a) Les registres des formalités

On y reporte les inscriptions d'hypothèques et les transcriptions d'actes de mutation et de saisie. On en dénombre quatre types : le registre de dépôt, le registre des inscriptions, le registre de transcription des actes de mutation, et le registre de transcription des saisies immobilières.

b) Les registres d'ordre

Ces documents sont établis par les conservateurs des hypothèques afin de faciliter les recherches au sein des registres de formalités. Il s'agit du répertoire des formalités hypothécaires, de la table alphabétique et du registre indicateur.

De ce fait, les informations retrouvées dans les actes hypothécaires concernant les coopératives peuvent nous renseigner à date sur leurs statuts (capital social), sur leur organisation (membres du conseil d'administration), sur leur vie économique (acquisitions, ventes, échanges, baux, etc.).

Vous trouverez ci-dessous un condensé de mes recherches classées par ordre géographique en remontant le cours de la Dranse, en partant du Bas Chablais vers le Haut Chablais.

La coopérative « La Famille » à Seytroux

La coopérative « La Famille » localisée à Seytroux apparaît dans les tables alphabétiques du bureau de la conservation de Thonon-les-Bains dont dépendent les communes de la vallée d'Aulps, au niveau du volume dédié aux sociétés (4Q7910 – Volume des sociétés). Les formalités la concernant sont recensées dans le volume n°326 en case n°606.

"La Famille"	Coopérative anonyme de consommation	Seytroux	326	606
--------------	-------------------------------------	----------	-----	-----

AD74 – 4 Q 7910

Table alphabétique du bureau de la conservation de Thonon-les-Bains

La case 606 du volume n°326 du répertoire des relevés des formalités indique :

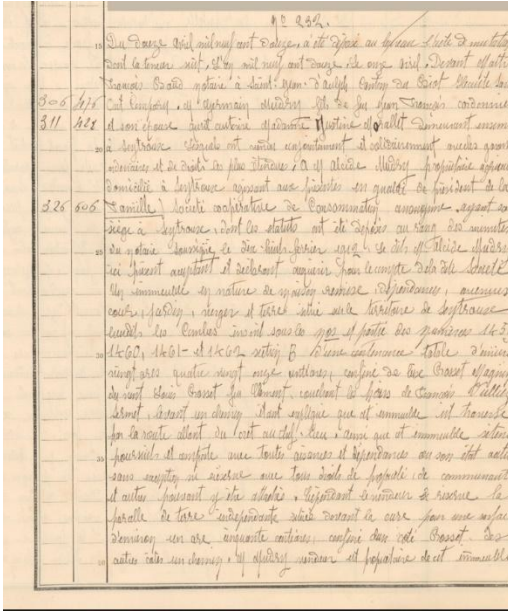
CASE N°	606	Société "La Famille"	Société coopérative de consommation anonyme	à Seytroux
646	232	1 ^{er} Avril 1912	Acquisition	10000
104	88	13 Janv[ier] 1927	Echange	400
215	61	6 Fev[rier] 1934	Vente amiable	2880

AD74 – 4 Q 8047

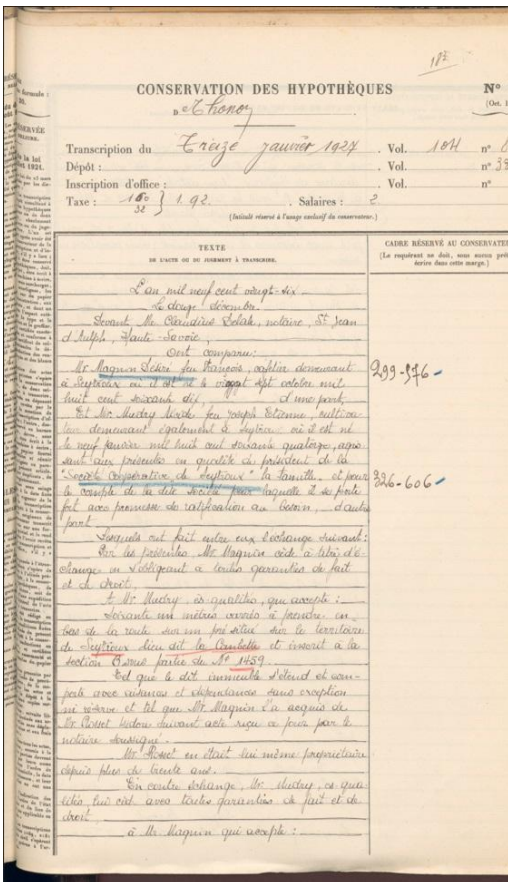
Relevés des formalités du bureau de la conservation de Thonon-les-Bains

Case n°606 Société « La Famille » société coopérative de consommation anonyme à Seytroux

646	232	1 ^{er} Avril 1912	Acquisition	10000
104	88	13 Janv[ier] 1927	Echange	400
215	61	6 Fev[rier] 1934	Vente amiable	2880



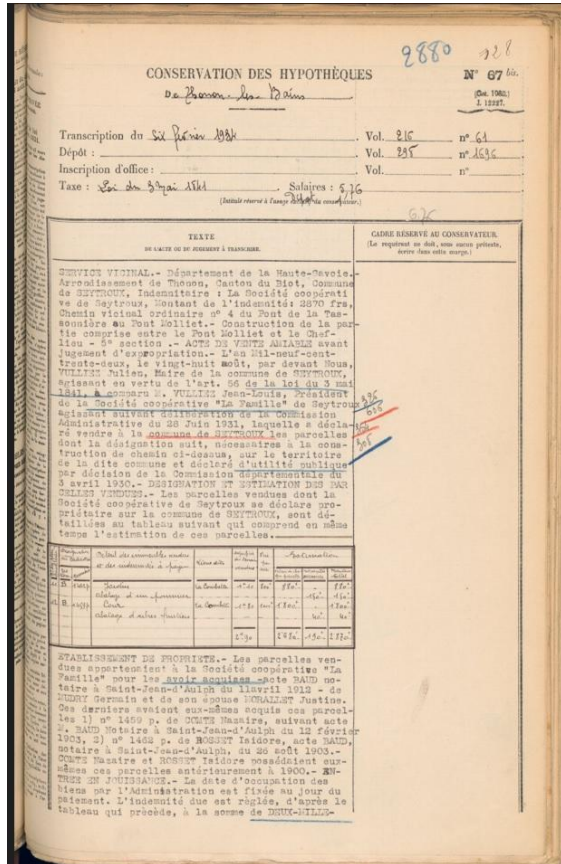
L'article n°232²⁴ (extrait ci-contre) est un acte de vente d'une maison avec remises, dépendances, avenues, cour, verger, terres et jardin d'une superficie totale de 20 ares et 91 centiares situés à Seytroux, au lieu-dit Les Combes par Germain MUDRY et son épouse demeurant à Seytroux à la société coopérative « La Famille » pour un montant de dix mille francs. L'acte a été établi par maître François BAUD notaire de Saint Jean d'Aulps en date du 11 avril 1912 et a été enregistré au bureau de la conservation des hypothèques le 12 avril 1912. Le président de « la Famille » était alors Alcide MUDRY et agissait dans cette affaire en tant que tel et on apprend que les statuts avaient été déposés au rang des minutes de ce notaire en date du 18 février 1912.



L'article n°88²⁵ (extrait ci-contre) est un acte d'échange entre Désiré MAGNIN feu François et Alcide MUDRY agissant en tant que président de la société coopérative « La Famille ». Monsieur MAGNIN cède à la coopérative « La Famille » une portion de pré située sur le territoire de Seytroux au lieu-dit La Combette, en bas de la route, d'une superficie de 61 mètres carré. En contrepartie Monsieur MUDRY en qualité de président de « La Famille » cède à monsieur MAGNIN une portion de pré d'une surface de 61 mètres carré situé près de la maison de monsieur MAGNIN, à Seytroux, au lieu-dit de la Combette. L'acte a été établi par maître Claudius DELALE notaire de Saint Jean d'Aulps en date du 12 décembre 1926 et a été enregistré d'abord au Biot le 20/12/1926 puis au bureau de la conservation des hypothèques le 13 janvier 1927.

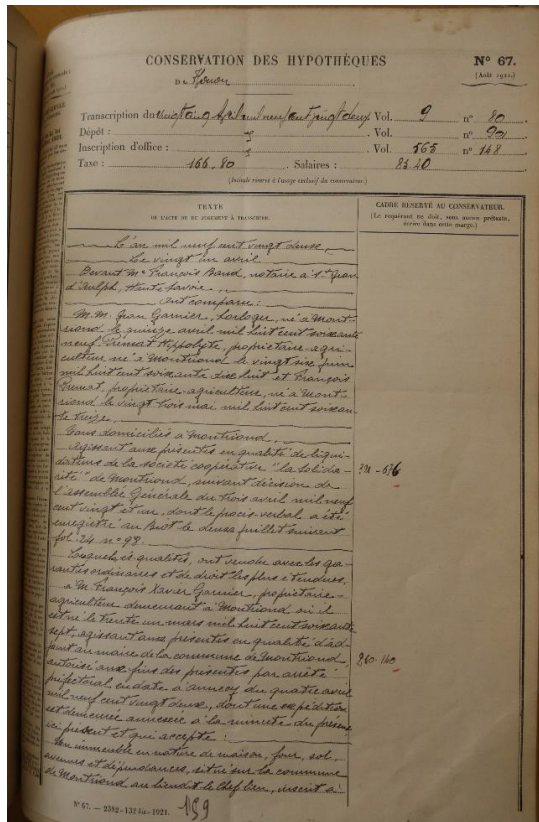
24 AD74, fonds des hypothèques de Thonon-les-Bains, registres de formalité, transcriptions, 4Q 9172, volume n°646 : Formalités du 26/02/1912 au 12/04/1912

25 AD 74, fonds des hypothèques de Thonon-les-Bains, registres de formalité, transcriptions, 4Q 9377, volume n°104 : Formalités du 17/12/1926 au 19/01/1927



L'article n°215²⁶ (extrait ci-contre) est un acte de vente amiable avant jugement d'expropriation de deux parcelles de terre, jardin et cour, situées à Seytroux au lieu-dit de la Combette d'une superficie totale de 2 ares et 90 centiares par la société coopérative de consommation « La Famille » représenté par Jean-Louis VULLIEZ, son président, à la commune de Seytroux pour une indemnité de deux mille huit cent soixante-dix francs. Cette transaction est réalisée dans le cadre de la construction d'un chemin vicinal ordinaire du Pont de la Tassonnière au Pont Molliet. L'acte a été établi devant Julien VULLIEZ, maire de Seytroux en date du 28/08/1932 et a été enregistré au bureau de la conservation des hypothèques le 06/02/1934.

²⁶ AD74, fonds des hypothèques de Thonon-les-Bains, registres de formalité, transcriptions, 4Q 9489, volume n°216 : Formalités du 17/01/1934 au 14/02/1934



L'article n°801²⁹ (extrait ci-contre) est un acte de cession d'une maison avec ses dépendances (dont un four) d'une surface de 7 ares et 50 centiares située au Chef-Lieu par la coopérative « La Solidarité » représentée ici en tant que liquidateurs par Jean GARNIER et Hippolyte PREMAY auprès de la commune de Montriond, pour la somme de 41 000 francs. L'acte a été établi par maître François BAUD notaire de Saint Jean d'Aulps en date du 21 avril 1922 et a été enregistré au bureau de la conservation des hypothèques le 25/04/1922. Il est indiqué aussi que la maison avait été construite il y a environ 12 ans par la société.

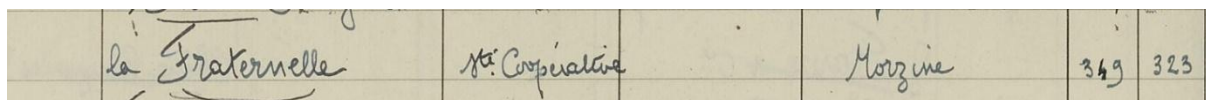
²⁹ AD74, fonds des hypothèques de Thonon-les-Bains, registres de formalité, transcriptions, 4Q 9282, Volume n°9 : Formalité du 10/04/1922 au 28/04/1922

La coopérative « La Fraternelle » à Morzine

Dans les tables alphabétiques du bureau de la conservation de Thonon-les-Bains, la coopérative « La Fraternelle » localisée à Morzine apparaît dans le volume dédié aux sociétés (4Q7910 – Volume des sociétés). La spécificité de ce volume est qu'il est divisé en deux parties.

Une première partie est consacrée à un ordre non alphabétique, et la deuxième partie à un ordre alphabétique, mais seulement jusqu'à la lettre M. Les formalités la concernant sont recensées dans le volume n°349 dans la case n°423.

Dans le sens non alphabétique :

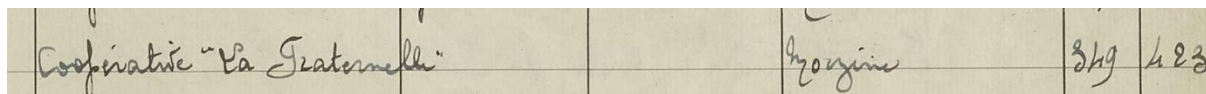


la Fraternelle	Soc. Coopérative	Morzine	349	323
----------------	------------------	---------	-----	-----

AD74 – 4 Q 7910

Table alphabétique du bureau de la conservation de Thonon-les-Bains

Et par ordre alphabétique:

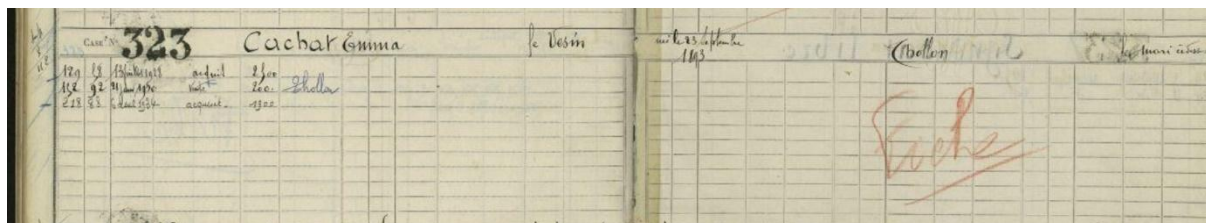


Coopérative "La Fraternelle"	Morzine	349	423
------------------------------	---------	-----	-----

AD74 – 4 Q 7910

Table alphabétique du bureau de la conservation de Thonon-les-Bains

En cherchant la case n°323 dans le volume 349 (4Q8070) je n'ai hélas pas retrouvé cette coopérative au numéro 323, qui était au nom d'une personne physique :



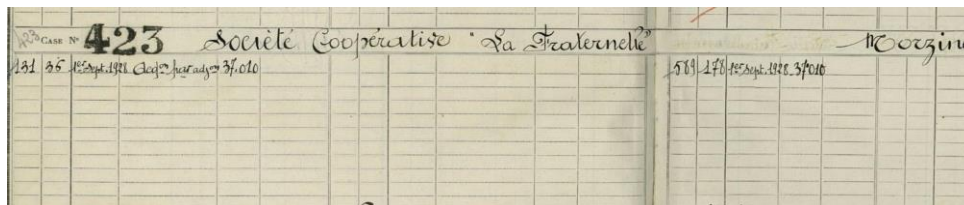
Case n° 323	Cachat Emma	le Vesin	au lieu de la	1903	Challon	les Bains
179 19	181 1911	admit	2/10			
182 32	1911	not	260	Shella		
213 83	1911	acquies	1922			

Fache

AD74 – 4 Q 8070

Relevés des formalités du bureau de la conservation de Thonon-les-Bains

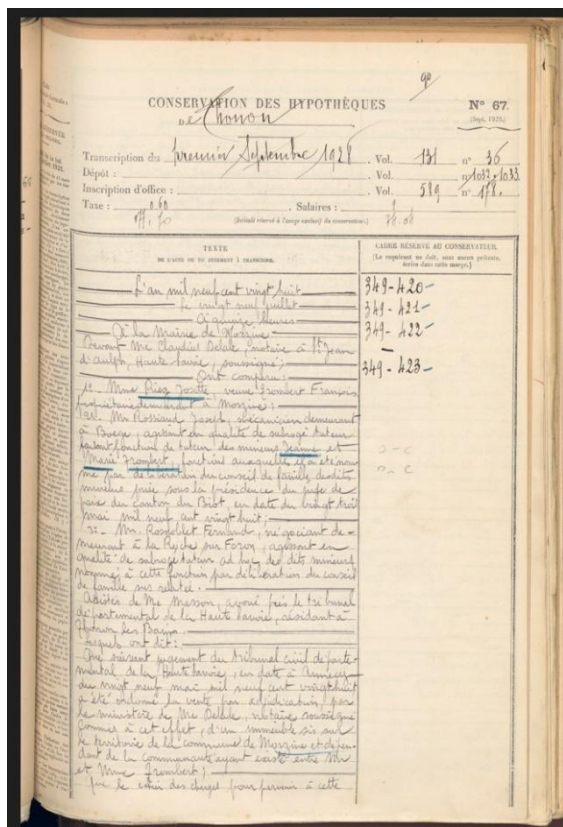
La case 423 du volume n°349 du répertoire des relevés des formalités indique en partie gauche :



AD74 – 4 Q 8070
Relevés des formalités du bureau de la conservation de Thonon-les-Bains

Case n°423 Société coopérative « La Fraternelle » à Morzine

131	36	1er Sept[embre] 1928	Acq[uisiti]on par adj[udication]	37010
-----	----	----------------------	-------------------------------------	-------

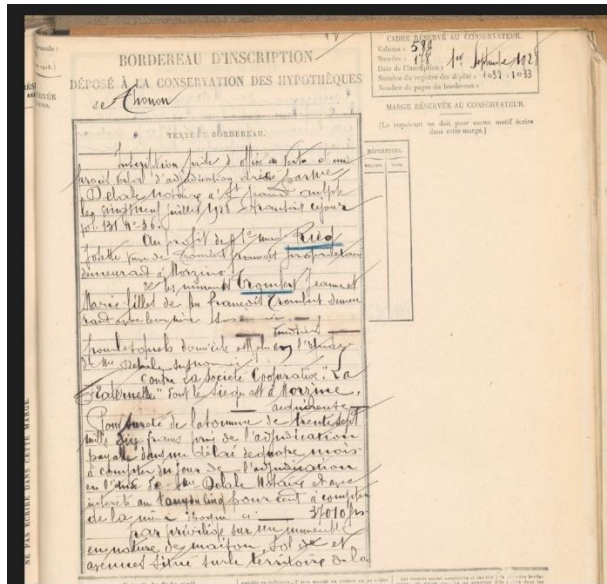


L'article n°131³⁰ (extrait ci-contre) est un acte d'acquisition d'une maison et dépendances d'une surface approximative de 3 ares et 60 centiares située au Chef-Lieu par la société coopérative de consommation « La Fraternelle » basée à Morzine auprès de Josette RIEG et les sœurs Jeanne et Marie TROMBERT, mineures, pour un montant de trente-sept mille dix francs. L'acte a été établi par maître Claudius DELALE notaire de Saint Jean d'Aulps en date du 29 juillet 1928 et a été enregistré au bureau de la conservation des hypothèques le 01/09/1928. La vente par adjudication faisait suite à un jugement du tribunal civil départemental de la Haute Savoie en date du 29/05/1928 à Annecy et a été enregistré au rang des minutes chez Claudius DELALE le 03/07/1928. Prévus par la loi, des placards annonçant cette adjudication ont été apposés à plusieurs endroits de la commune de Morzine, et constatés par procès-verbaux par deux huissiers. Le contenu de ces placard a aussi été inséré dans le journal de Thonon-les-Bains « Le Messager agricole » du 07/07/1928. La mise aux enchères a eu lieu le 29/07/1928, et conformément au règlement, à la fin de la combustion successive de deux bougies, François BUET, président de la coopérative « La Fraternelle » dont le siège se trouve à Morzine, a été désigné adjudicataire.

30 AD74, fonds des hypothèques de Thonon-les-Bains, registres de formalité, transcriptions, 4Q 9404, Volume n°131 : Formalité du 18/08/1928 au 13/09/1928

Et dans la partie se trouvant à droite :

589	178	1er Sept[embre] 1928	37010
-----	-----	----------------------	-------



L'article n°178 ³¹ (extrait ci-contre) est une inscription en hypothèque pour Josette RIEG veuve de François TROMBERT demeurant à Morzine et ses enfants Marie et Jeanne contre la société coopérative « La Fraternelle » dont le siège est à Morzine. Cela fait suite à un procès-verbal d'adjudication dressé par Maître DELALE notaire à Saint Jean d'Aulps le 29 juillet 1928, concernant l'acquisition d'une maison située sur le territoire de Morzine, au lieu-dit Le Chef-Lieu, d'une superficie totale d'un are et 68 centiares. Cette hypothèque agit comme une sûreté immobilière pour la somme de 37010 francs payable dans un délai de 4 mois à compter du jour de l'adjudication, au taux de 5%.

³¹ AD74, fonds des hypothèques de Thonon-les-Bains, registres de formalité, inscriptions, 4Q 8461, Volume n°589 : Formalité du 24/05/1928 au 12/09/1928

3) Les fonds de l'enregistrement

Ces fonds qui sont conservés dans la sous-série 3Q sont intéressants pour les généalogistes car ils peuvent servir de recours quand l'acte translatif recherché ne se trouve pas dans les fonds des hypothèques. En effet, ils contiennent les références d'un grand nombre d'actes, auxquels on peut accéder dans les registres de formalités de ces fonds de l'enregistrement. Ceux-ci se trouvent aussi en sous série 3Q, et ils sont classés par type d'acte tels que les acte civils Publics (ACP ou AC), les actes sous seing privé (SSP), les acte judiciaires (AI). Lors des recherches, on doit s'appuyer sur la date d'enregistrement, ou bien en cherchant directement dans les actes notariés, ce qui est parfois plus facile et plus rapide d'y accéder, comme ce fut le cas durant mes recherches.

Cette formalité (fiscalité indirecte) apparue en 1790 consiste à attester une date pour certains actes et pour percevoir des droits au profit de l'Etat sur l'acte transcrit ou enregistré. Elle a ainsi pris la suite des droits de contrôle des actes et de l'insinuation perçus durant l'Ancien Régime. Afin de faciliter leur accès, des tables alphabétiques ont été mises en place de 1791 à 1824 (table des anciens bureaux du contrôle des actes), et de 1825 à 1865 (tables des acquéreurs et des nouveaux possesseurs, tables des vendeurs et des précédents possesseurs, tables des baux à ferme et à loyer, tables des contrats de mariage, tables des testaments et donations, table des successions et absences). Depuis 1866, ces tables ont disparu sauf celles des successions et absences et celles des baux. C'est le répertoire général qui a pris la suite. Ensuite, étant donné que le thème du mémoire concerne des coopératives créées au début du XXème siècle, nous allons nous focaliser sur les répertoires et sur les actes liés aux sociétés.

Il faut savoir en outre que l'enregistrement fonctionne comme pour les hypothèques, c'est-à-dire par bureaux. Mais contrairement à ces derniers qui fonctionnent par arrondissement, à un bureau d'enregistrement sont rattachées en général les communes d'un canton. Donc, pour effectuer des recherches, il faut savoir au préalable où sont enregistrés les actes qu'on recherche. Par exemple, pour des actes notariés ce sera au bureau dans le ressort duquel se trouve la résidence du notaire. Quant aux actes translatifs de propriété il faudra les rechercher au bureau où se situent les biens.

Ici, comme les recherches portent sur les coopératives de consommation de la vallée d'Aulps dans la première moitié du XXème siècle, le bureau d'enregistrement sera donc celui du Biot, la vallée d'Aulps faisant partie de ce canton avant le redécoupage cantonal de 2014. Aux Archives Départementales de Haute-Savoie est mise à disposition des lecteurs une table de concordance entre les communes et leur bureau d'enregistrement. Cela peut être fort utile, car en cherchant le bureau associé au Biot, on s'aperçoit que ce dernier a été transféré à Saint Jean d'Aulps en 1927 puis à Thonon-les-Bains en 1934. Afin d'avoir une meilleure visibilité du contexte voici quelques informations pertinentes sur l'arrondissement du Biot au début du XXème siècle :

Nom	Code Insee	Population en 1906 ³²
Le Biot (chef-lieu)	74034	555 individus, 139 ménages
La Baume	74030	581 individus, 131 ménages
Essert-Romand	74114	253 individus, 67 ménages
La Forclaz	74129	306 individus, 63 ménages
Montriond	74188	724 individus, 163 ménages
Morzine	74191	1427 individus, 333 ménages
Seytroux	74271	548 individus, 146 ménages
Saint Jean d'Aulps	74238	1357 individus, 344 ménages
La Vernaz	74295	410 individus, 98 ménages

La recherche dans le répertoire général a dû se faire sur l'ensemble des volumes car il n'existait pas de table alphabétique ni de volume dédié aux sociétés. Celles-ci étaient mélangées aux cases des personnes physiques. Vous trouverez ci-dessous les coopératives qui ont été listées dans ces fonds de l'enregistrement.

³²Archives Départementales de Haute-Savoie, Recensements de 1906, 6M

La coopérative de consommation "La Famille" à Seytroux

Concernant cette coopérative, sa particularité est illustrée par ses deux mentions dans deux volumes différents avec quelques différences :

NATURE DES ACTES		DATE	VALEURS	OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS
Acquis[ition]	A.C.	11 avril 1912	10020	J. Seytroux
Acte de formation	A.C.	19 Fév[rier] 1912	4000 de capital social	Capital social
Echange	ACP	20 déc[embre] 1916	400	-
A.C.	Vente	17-1-34	2870	-
	Bail	ACI - 16-1-44		(part commun.)

AD74 - 3 Q 3001
Répertoire général, Bureau du Biot, volume n°21 1866-1969

Case n°1817 Société coopérative de consommation « La Famille » à Seytroux

Nature des actes		Date de l'enregistrement ou de la déclaration	Valeurs	
Actif	Passif		Mobilières	Immobilières
Acquis[ition]	A.C.	11 avril 1912		10020
Acte de formation	A.C.	19 Fév[rier] 1912	4000 de capital social	
Echange	ACP	20 déc[embre] 1916		400
A.C.	Vente	17-1-34		2870
	Bail	ACI - 16-1-44		

NATURE DES ACTES		DATE	VALEURS	OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS
Acquis[ition]	A.C.	11 avril 1912	10020	J. Seytroux
Acte de formation	A.C.	19-2-1912	4000	Capital social
Echange	ACP	20-12-1916	400	-
A.C.	Vente	17-1-34	2870	-
	Bail	16-1-44		(part commun.)
	Vente	12-3-1951	1000000	1000000 - Seytroux ex 500 - 500

AD74 - 3 Q 3002
Répertoire général, Bureau du Biot, volume n°21 1866-1969

Nature des actes		Date de l'enregistrement ou de la déclaration	Valeurs	
Actif	Passif		Mobilières	Immobilières
Acq[uisiti]on	A.C.	11 avril 1912		10020
Acte de formation	A.C.	19-2-1912	4000	
Echange	ACP	20-12-1916		400
A.C.	Vente	17-1-34		2870
	Bail ACP	16-1-44		(Fond [de] comm[er]ce]
	Vente Ex 571 Et 571 bis	12-3-1957	1000000	1500000

Nous pouvons remarquer que plusieurs actes sont manquants dans le fonds des hypothèques. Il s'agit entre autres de:

- L'acte de formation en date d'enregistrement du 19/02/1912
- Le bail du fonds de commerce en date du 16/01/1944
- La vente du fonds de commerce en date du 12/03/1957

Mais il y a aussi des différences de prix, voire de dates. En ce qui concerne les montants, cela peut se comprendre par la prise en compte des frais inhérents aux enregistrements au sein des différents bureaux. En revanche, au niveau de la date de l'échange il y a une erreur de transcription car il faut lire 20/12/1926 au lieu de 20/12/1916. Cette erreur est confirmée par l'acte d'hypothèque et par le fait que dans les registres notariés de l'année 1916, l'acte en question n'existe pas.

Pour une compréhension plus complète de la vie économique d'une coopérative il est pertinent de prendre connaissance des actes notariés ci-dessous :

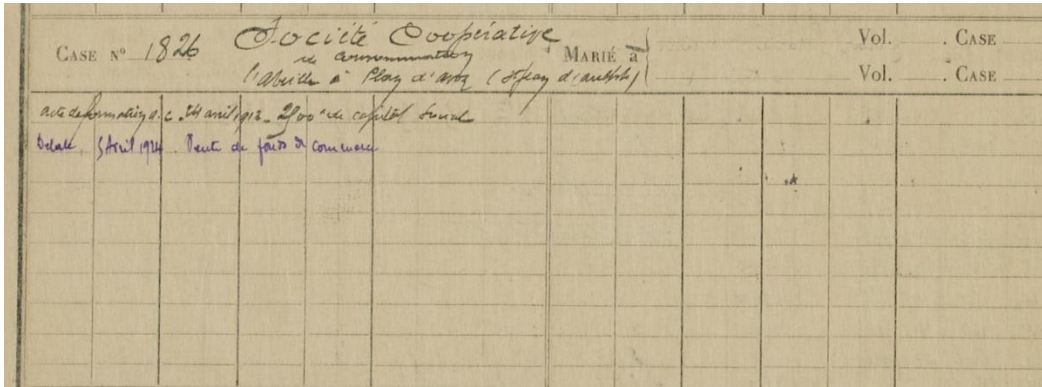
Le 19/02/1912 ; Acte de formation³³

Sur cet acte de formation établi sous seing privé le 04/02/1912 et enregistré au Biot le 19/02/1912, nous y trouvons un capital social de 4000 francs divisé en 80 actions de 50 francs associé à une liste de 80 familles domiciliées à Seytroux (il y avait en 1906 146 ménages à Seytroux). Cette liste contenait aussi bien les prénoms et noms des souscripteurs que leur domicile, le montant déboursé et leur signature.

³³ Archives Départementales de Haute-Savoie, 2E18685_1-1912

La coopérative de consommation “L’Abeille” à Saint Jean d’Aulps

Comme celle-ci n’était pas mentionnée dans le fonds des hypothèques, il s’est avéré très utile de la trouver parmi les fonds de l’enregistrement, au niveau du répertoire général (3Q 3001), même si nous pouvons remarquer qu’ils n’ont pas établi d’actes autres que ceux de la formation et de la vente du fonds de commerce.



AD74 – 3 Q 3001
Répertoire général, Bureau du Biot, volume n°21 1866-1969

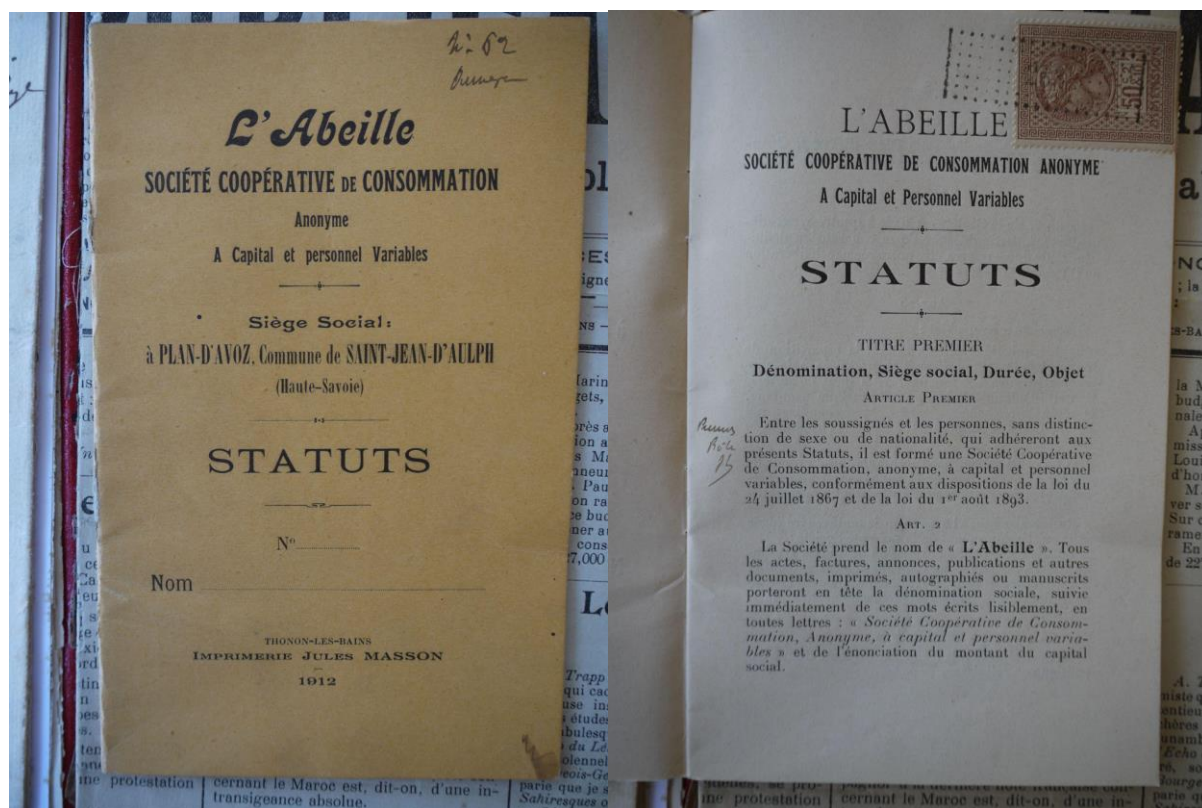
Case n°1826 Société coopérative de consommation « L’Abeille » à Plan d’Avoz (Saint Jean d’Aulps)

Nature des actes		Date de l’enregistrement ou de la déclaration	Valeurs	
Actif	Passif		Mobilières	Immobilières
Acte de formation	A.C.	24-4-1912	2500	
Delale		5 avril 1924		

Vous trouverez ci-dessous les actes notariés concernant l’acte de formation et la vente du fonds de commerce.

Le 24/04/1912 : Acte de formation³⁴

Les statuts de cette coopérative située à Saint d'Aulps, et plus exactement au Plan d'Avoz, ont été établis en date du 31/03/1912 et enregistrés au Biot le 24/04/1912 pour un capital social de 2500 francs divisé en 80 actions. Accolé à cet acte de formation nous y trouvons des coupures de journaux « officiels » indiquant la création de cette coopérative.



³⁴ Archives Départementales de Haute-Savoie, 2E18686_2-1912

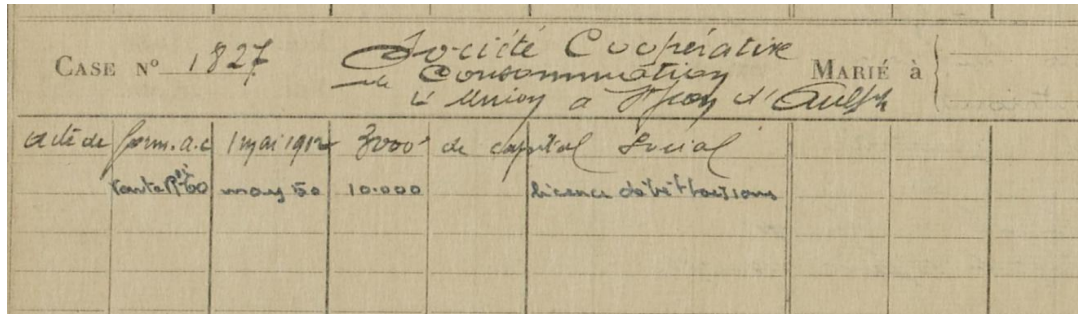


³⁵ Archives Départementales de Haute-Savoie, 2E18719-1924

La coopérative de consommation « L'Union » à Saint Jean d'Aulps

Celle-ci n'a pas été répertoriée dans les fonds d'hypothèque, et par conséquent les fonds de l'enregistrement nous sont d'un grand secours pour connaître les liens économiques entretenus avec les habitants du village.

Ci-dessous vous pouvez voir les informations trouvées dans le répertoire général des fonds de l'enregistrement :



AD74 – 3 Q 3001
Répertoire général, Bureau du Biot, volume n°21 1866-1969

Case n°1827 Société coopérative de consommation « L'Union » à Saint Jean d'Aulps

Nature des actes		Date de l'enregistrement ou de la déclaration	Valeurs	
Actif	Passif		Mobilières	Immobilières
Acte de formation	A.C.	1 Mai 1912	3000	
	Vente r[env]oi 60	Mars 50	10000	

Le 01/05/1912: Acte de formation³⁶

D'après l'acte de formation de la coopérative dénommée L'Union, dont le siège social était situé à Saint Jean d'Aulps, celui-ci a été établi sous seing privé en date du 14/04/1912 et enregistré au Biot le 01/05/1912 par Félix BOUVET et Joachim BOUVET qui ont comparu le 29/04/1912 devant François BAUD, notaire de Saint Jean d'Aulps. Le capital social a été établi à 3000 francs, divisé en 60 actions de 50 francs chacune. Il stipule aussi qu'il y a eu une surdemande. De ce fait ils ont dû clôturer plus tôt que prévu la souscription, le nombre d'actions étant finalement au nombre de 62.

³⁶ Archives Départementales de Haute-Savoie, 2E18686-1912



1-1-
 L'an mil neuf cent douze
 Le vingt deux juillet
 Devant M^{rs} François Baud, notaire à St Jean
 d'Aulph, Canton de Brest (Haute Savoie)
 ont comparu
 M^{rs} Félix Baurat, fils de Jean Joseph et M^{lle} Rosaline
 Baurat fille de François, propriétaires agriculteurs
 domiciliés à St Jean d'Aulph
 lesquels ont, par les présentes, déclaré que le capital social
 de fondation de l'Union Quille francs divisé en cinquante
 actions de cinquante francs chacune par eux fondus sous
 le nom collectif de « L'Union », Société Coopérative
 de consommation anonyme dont le siège est au
 chef lieu de St Jean d'Aulph, Haute Savoie, ont été
 acte sous seing privé en date à St Jean d'Aulph
 du vingt deux juillet mil neuf cent douze, dont l'un des
 originaux leur enjoint à tous temps qu'ils puissent
 lequel il est devenu leur chose et après mention
 à été enregistré par acte notarié à St Jean d'Aulph
 le vingt deux juillet mil neuf cent douze et est devenu
 acte officiel des présentes actions qui ont été à ce jour
 de fait et de droit
 Et que le montant par eux payé des actions
 et leur dépôt par eux sur les actions susdites
 a été effectué sur chacun des actions susdites, le
 montant total des versements à ce jour étant de
 deux mille francs cent quatre vingt francs
 Le montant restant est représenté au état subsiste
 contenant l'intérêt, les noms, professions et
 domicile des souscripteurs, du montant des actions
 souscrites par chacun d'eux et des versements
 qui y ont été faits
 Requell'pié et demeuré M^{rs} Baurat époux
 ont été confirmés par acte notarié par chacun
 d'eux au présent en certaines copies qui ont
 été fait mention au présent
 Il est dit
 Fait et passé à St Jean d'Aulph, le vingt deux

Handwritten notes and signatures:
 Enregistré
 Baurat aff
 89
 88
 7

Année n: 68
 1912

L'UNION

Société Coopérative de Consommation anonyme à Capital et Personnel variables

STATUTS



TITRE PREMIER. — Dénomination, Siège social, Durée, Objet
 ARTICLES PREMIERS

Faire les sous-signés
 Félix Baurat, Jean Joseph Baurat, Jean Rosaline Baurat
 et leurs enfants, propriétaires agriculteurs
 domiciliés à St Jean d'Aulph

Art. 1^{er}
 La Société prend le nom de « L'Union ». Tous les actes, factures, annonces, publications et autres documents, imprimés, autographiés ou manuscrits porteront en tête la dénomination sociale, suivie immédiatement de ces mots écrits lisiblement, sur toutes lettres: « Société Coopérative de Consommation Anonyme à capital et personnel variables » et de l'énonciation du montant du capital social.

Art. 2^e
 La durée de la Société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf ans, à partir du jour de sa constitution définitive. Cette durée pourra être prorogée par délibération de l'Assemblée générale.

Art. 3^e
 Le siège de la Société est au chef-lieu de Saint-Jean d'Aulph (Haute Savoie). Il ne pourra être changé que par délibération de l'Assemblée générale et sur la proposition du Conseil d'Administration.

Art. 4^e
 La durée de la Société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf ans, à partir du jour de sa constitution définitive. Cette durée pourra être prorogée par délibération de l'Assemblée générale.

Art. 5^e
 La Société a pour objet:
 1^{er} L'empilation, la fabrication, la répartition de toutes denrées et marchandises destinées à la consommation des actionnaires et la vente de ces mêmes denrées et marchandises aux habitants de la commune et des communes riveraines.

2^e La constitution, par l'accumulation du fonds de réserve et de tous les fonds qui y seront ultérieurement ajoutés, d'un capital collectif et impersonnel destiné:
 En premier lieu, à l'expansion de toute œuvre jugée utile au développement de la présente Société;
 En deuxième lieu, à l'expansion de toute œuvre jugée utile au développement du mouvement coopératif; pourriment être nécessaires au fonctionnement de la Société.

Art. 6^e
 La Société s'interdit formellement toute discussion politique ou religieuse.

TITRE II
 Capital Social
 Art. 7^e
 Le Capital Social de fondation est fixé à la somme de 5.000 francs, en 50 mille francs.

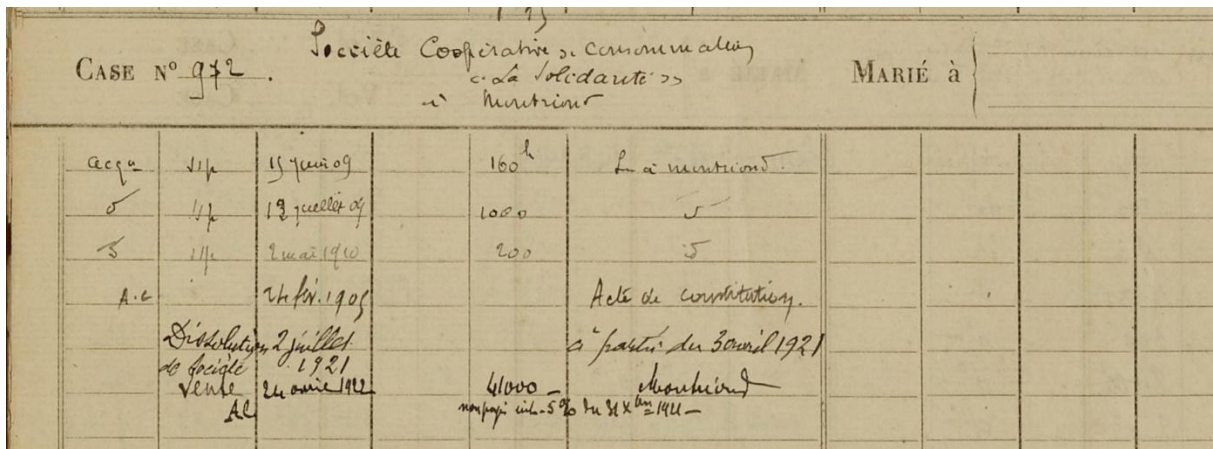
Art. 8^e
 Il est divisé en 60 Actions ou Parts de 50 francs. Il pourra être augmenté soit par l'admission de nouveaux actionnaires, soit par délibération de l'Assemblée générale. Chaque de ces augmentations, qui d'ailleurs ne peuvent être délibérées qu'à l'année en année, ne peut pas être supérieure à deux cents mille francs.

Art. 9^e
 Le Capital Social pourra être réduit par suite de reprises d'appareils résultant de retraites, d'exclusions et de décès, conformément aux articles 21, 23, 27, 28 et 29 des présents statuts.

La coopérative de consommation « La Solidarité » à Montriond :

En comparant les données issues des fonds des hypothèques et ceux de l'enregistrement (à travers le répertoire général), dont vous pouvez constater ci-dessous que ceux-ci sont beaucoup plus exhaustifs, nous y trouvons les opérations suivantes:

- L'acte de constitution enregistré au 24/02/1905 (acte notarié, 2^E18661)
- Un acte d'acquisition enregistrée au 02/05/1910 (acte notarié, 2^E18680)
- L'acte de dissolution enregistré au 02/07/1921 (acte notarié, 2^E18708)



AD74 – 3 Q 3001
Répertoire général, Bureau du Biot, volume n°21 1866-1969

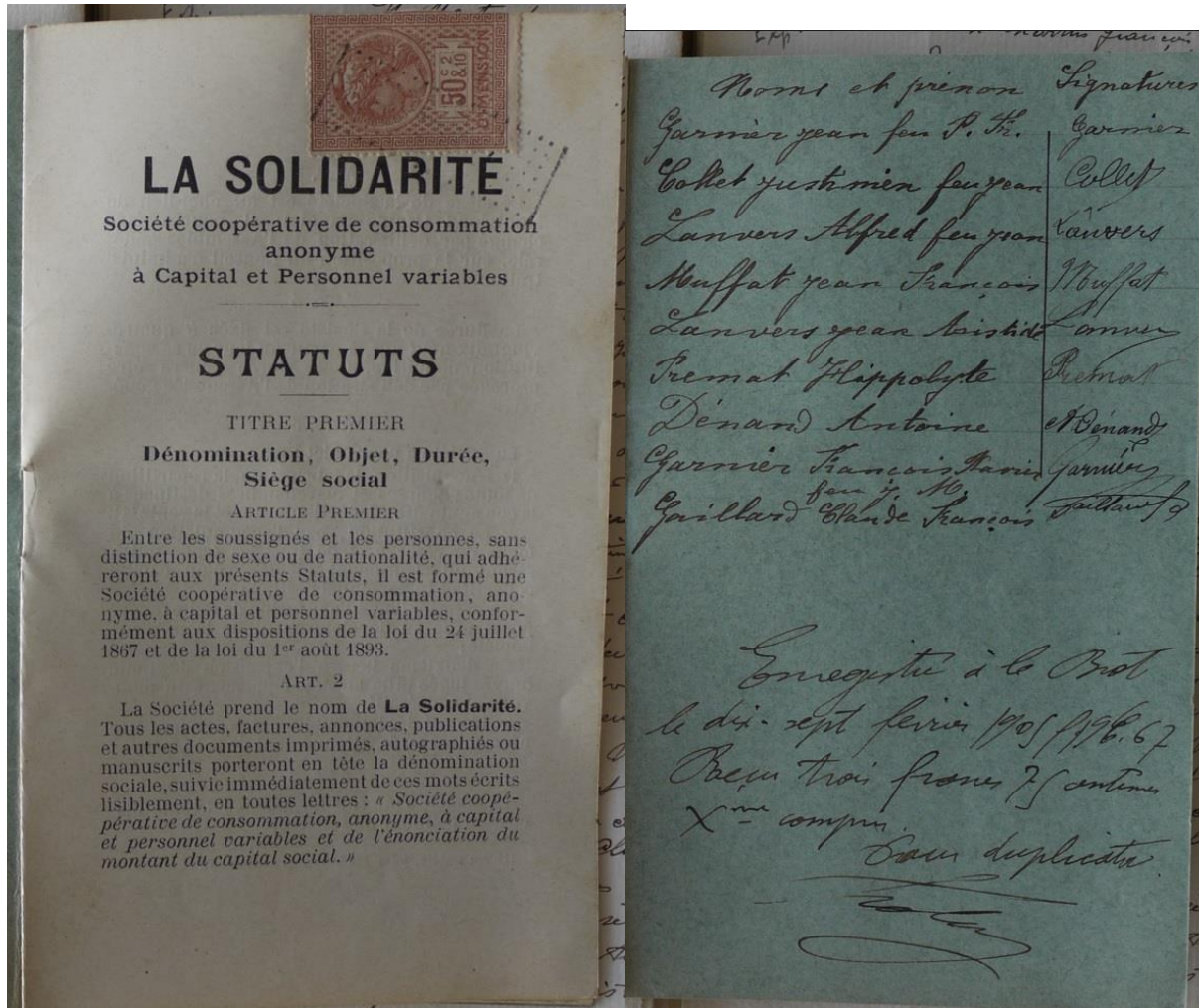
Case n°972 Société coopérative de consommation « La Solidarité » à Montriond

Nature des actes		Date de l'enregistrement Ou de la déclaration	Valeurs	
Actif	Passif		Mobilières	Immobilières
Acq[uisitio]n	SSP	15 juin [19]09		160
Id[em]	SSP	12 juillet [19]09		1000
Id[em]	SSP	2 mai 1910		200
AC		24 fév[rier] 1905		
Dissolution de société		2 juillet 1921		
	Vente AC	24 avril 1922		41000 Non payés, int[érêts] 5% Du 31 Xbre 1921

Grâce aux renseignements récoltés dans les fonds de l'enregistrement, il a été possible de faire une comparaison avec les fonds d'hypothèques, d'en déduire qu'il manquait dans ces derniers l'acte d'acquisition du 02/05/1910, et de trouver les actes manquants dans les registres notariés. Il a été intéressant de les indiquer ci-dessous pour compléter la connaissance de la vie administrative de cette coopérative.

Le 24/02/1905 : son acte de constitution³⁷

Sur cet acte de constitution contenant les statuts nous pouvons y trouver un capital social de 6900 francs



³⁷ Archives Départementales de Haute-Savoie, 2E18661-1905

Le 24/04/1922: Vente de son immeuble

PARTEMENT
ARRONDISSEMENT
COMMUNE d'Alentour
ANT. 166 DU COMPTE
PIECE 43291

MANDAT DE PAIEMENT

BUDGET de l'exercice 1922
Acquisition d'immeuble par
la Mairie de Paris

Article du budget primitif
Article du budget additionnel
Autorisation spéciale n° du 4 avril 1922

En vertu des crédits indiqués ci-dessus, M. le Receveur municipal de la commune paiera à la partie prenante pour les motifs ci-après, savoir : (*)

DESIGNATION DE LA PARTIE PRENANTE.		OBJET DU PAIEMENT.	SOMMES.	PIECES A FOURNIR.
1	2	3	4	5
M. Garnier Jean demeurant à Paris 10 rue de la République Paris	Mairie d'Alentour par la société coopérative « La Solidarité » d'Alentour, inscrit aux libres de la commune d'Alentour le 21 avril 1922.	1120,00	1	1. Actes de vente et reconnaissance de la Mairie d'Alentour
		100,00	2	2. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		2,40	3	3. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	4	4. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	5	5. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	6	6. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	7	7. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	8	8. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	9	9. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	10	10. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	11	11. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	12	12. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	13	13. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	14	14. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	15	15. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	16	16. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	17	17. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	18	18. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	19	19. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	20	20. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	21	21. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	22	22. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	23	23. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	24	24. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	25	25. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	26	26. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	27	27. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	28	28. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	29	29. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	30	30. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	31	31. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	32	32. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	33	33. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	34	34. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	35	35. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	36	36. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	37	37. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	38	38. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	39	39. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	40	40. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	41	41. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	42	42. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	43	43. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	44	44. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	45	45. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	46	46. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	47	47. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	48	48. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	49	49. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	50	50. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	51	51. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	52	52. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	53	53. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	54	54. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	55	55. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	56	56. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	57	57. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	58	58. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	59	59. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	60	60. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	61	61. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	62	62. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	63	63. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	64	64. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	65	65. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	66	66. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	67	67. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	68	68. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	69	69. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	70	70. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	71	71. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	72	72. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	73	73. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	74	74. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	75	75. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	76	76. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	77	77. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	78	78. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	79	79. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	80	80. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	81	81. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	82	82. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	83	83. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	84	84. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	85	85. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	86	86. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	87	87. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	88	88. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	89	89. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	90	90. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	91	91. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	92	92. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	93	93. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	94	94. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	95	95. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	96	96. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	97	97. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	98	98. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	99	99. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris
		100,00	100	100. Actes de reconnaissance de la Mairie de Paris

Le présent mandat, montant à la somme de *43291,00* francs, est délivré par nous, Maire de la commune.

A Alentour, le 24 avril 1922.

Le Maire de la commune,
Garnier Jean

LE BIOT le 13 Février 1922

YB Demat

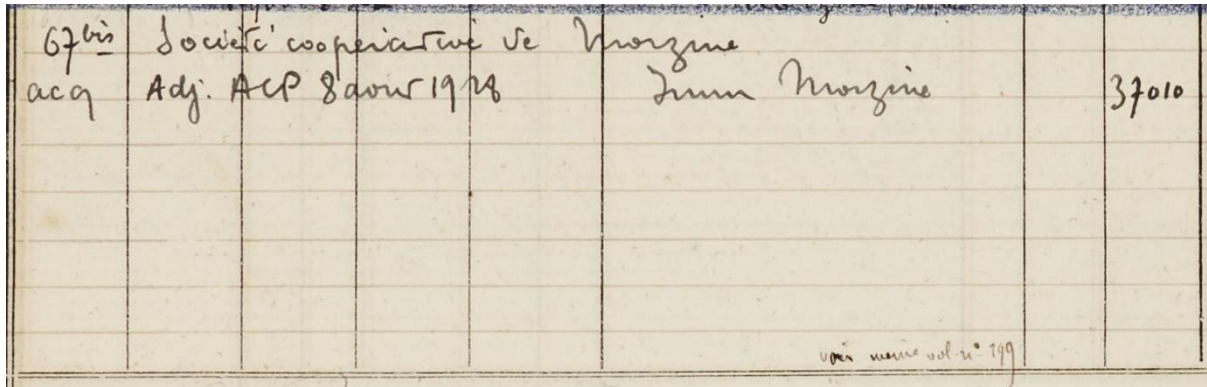
Cet acte est intéressant car il provient, non pas des hypothèques ou des fonds de l'enregistrement, mais du fonds préfectoral dédié aux papiers administratifs de Montriond. Il s'agit du mandat de paiement contresigné par le maire afin d'effectuer le paiement à la société coopérative « La Solidarité ».³⁸

³⁸ Archives Départementales de Haute-Savoie, 2 O 3505

La Coopérative de consommation « La Fraternelle » à Morzine

Si nous comparons les deux fonds, les hypothèques et l'enregistrement, nous pouvons remarquer qu'ils sont similaires.

Mais un point nous intrigue : sur le répertoire général des fonds de l'enregistrement, la date de l'acte de formation n'est pas indiquée alors que cette date du 02/01/1911 a été retranscrite dans l'acte d'acquisition de leur bâtiment. Il ne m'a pas semblé pertinent de vous faire part de l'acte notarié, car celui des fonds des hypothèques était assez détaillé, montrant d'une part la procédure d'une vente par adjudication et d'autre part les parties contractuelles de la vente.



AD74 – 3 Q 2988
Répertoire général, Bureau du Biot, volume n°8 1866-1969

[Case] 67 bis Société coopérative de Morzine

Nature des actes		Date de l'enregistrement ou de la déclaration	Observations et renseignements	
Actif	Passif			
Acq[uisitio]n	Adj[udication] ACP	8 août 1928	Imm[eubles] [à] Morzine	37010

3) La série J

Cette série créée par la circulaire de 1944 réunit les documents entrés par “voies extraordinaires”. Elle est composée d’une part de la sous-série 1J qui comprend des petits fonds et d’autre part de la sous-série 2J qui contient des fonds plus complets et plus importants. Il s’agit entre autres des archives privées que les Archives Départementales accueillent depuis la loi de 1979 et le code du Patrimoine de 2004. On peut y trouver une quantité de renseignements complémentaires provenant des fonds publics, pouvant prendre place dans la mémoire locale ou nationale. Dans le cadre de notre étude, les archives privées liées aux coopératives de consommation sont versées dans cette série. Nous pouvons le voir à travers la sous-série 152J des Archives Départementales de Haute-Savoie qui contient le fonds de l’Union des coopérateurs de Haute-Savoie (1888 à 1978). A l’origine il s’agissait d’une association volontaire de commerçants du secteur alimentaire de Haute-Savoie qui ont vu leurs intérêts économiques converger à travers une gestion commune. C’est l’exemple typique de versement d’une grosse coopérative. On y retrouve ainsi des informations sur les fusions opérées, les pièces comptables, les actionnaires, les délibérations de l’assemblée générale, les conventions, les actes fondateurs, les baux, la gestion du personnel et le déroulement des contentieux.

4) La série U

La série U aux Archives Départementales est consacrée à l’administration de la justice à partir de 1800. La sous-série 6U conserve généralement tous les documents des fonds des tribunaux du commerce : registres de commerce, registres des métiers, registres d’audience et des jugements, dossiers des faillites et liquidations judiciaires, etc. C’est un fonds qui retrace donc la vie économique de toutes les sociétés, y compris les coopératives. Dans notre étude de cas, ce fonds n’a pas été classé aux Archives Départementales de Haute-Savoie dans la sous-série 6U mais dans celle de 3U, et plus spécialement la sous-série 3U4, le fonds du tribunal de première instance de Thonon-les-Bains (181-1977). A défaut d’en avoir trouvé pour la vallée d’Aulps, il est possible de consulter les archives de la coopérative agricole de Habère-Poche³⁹, une commune d’une vallée voisine, afin de se faire une idée des archives conservées dans la série U.

³⁹ Archives Départementales de Haute-Savoie, 3U4/234, Dépôt d’actes de coopératives, année 1912

B) Au niveau des archives communales

C'est très rare que les communes récupèrent les archives des coopératives basées sur leur territoire. Ainsi, nous avons un exemple dans la vallée voisine, dans la commune de Samoëns. En effet, la mairie de Samoëns a recueilli et classé au sein de la série F de ses archives municipales (sous-série 4F/5)⁴⁰ l'intégralité des papiers de la coopérative de consommation "la ménagère des Sept Monts", une institution qui a beaucoup compté chez les habitants de Samoëns durant l'entre-deux-guerres.

C) Au niveau des archives du monde du travail

Le Centre des Archives du Monde du Travail⁴¹ à Roubaix, qui a ouvert ses portes en octobre 1993, a pour mission de conserver et de communiquer au public les archives provenant des entreprises, des syndicats et de tout organisme ayant eu une activité économique et sociale. Ainsi, dans ce fonds est conservée entre autres la documentation produite par les coopératives de Lille et du Crédit Coopératif, ainsi que des archives de petites coopératives de consommation telles que les statuts de la coopérative de Gironcourt-sur-Vraine (Vosges) et une coupure de presse datée de 1913 concernant la "Ruche nancéienne". Ce dépôt d'archives aurait ainsi pu en théorie recueillir les archives des coopératives de la vallée d'Aulps. Après des recherches sur leur site internet, il s'est avéré que ce n'était pas le cas.

D) Au niveau des archives privées

Certains centres privés peuvent aussi héberger des fonds de coopératives. C'est le cas des coopératives repreneuses qui récupèrent les archives des coopératives cédées, les coopératives encore en activité telles que la coopérative « La Fraternelle » à Morzine. Le musée social Cédias (centre d'études, de documentation, d'information et des actions sociales)⁴² ou bien encore le Centre d'Histoire du Travail à Nantes⁴³ ont aussi récupéré des archives liées aux coopératives, mais aucune archives liées aux coopératives de la vallée d'Aulps n'y sont référencées.

⁴⁰ https://www.mairiedesamoens.fr/wp-content/uploads/2021/05/inventaire_modifications_mars_2015.pdf

⁴¹ <https://archives-nationales-travail.culture.gouv.fr/>

⁴² http://www.cedias.org/index.php?lvl=categ_see&id=22534

⁴³ www.cht-nantes.org

Conclusion

La déchéance des coopératives de consommation dans la vallée d'Aulps peut provenir de plusieurs causes : arrivée des supermarchés, abandon des pratiques d'entraide, concentration par le biais des sociétés coopératives de développement (Ernest Poisson, 1931). Cependant l'activité actuelle de la coopérative "La Fraternelle" à Morzine montre qu'il existe encore des opportunités pour les petites coopératives de consommation si celles-ci arrivent à diversifier ou à changer leurs activités.

Quant à leurs archives, celles-ci ne manquent pas. Elles sont réparties dans différents fonds municipaux, départementaux ou privés, mais quand elles ne sont pas délibérément perdues ou détruites comme c'est le cas dans la vallée d'Aulps, celles-ci ne sont pas clairement identifiées et promues auprès des chercheurs. Je rejoins aussi l'idée de Alain Mélo que l'histoire des coopératives, en général, reste le parent pauvre de l'historiographie des mouvements sociaux en France, ce qui expliquerait la méconnaissance de ces archives. Aux archives départementales de Haute-Savoie, par exemple, seule la plus grosse coopérative de consommation, L'Union des Coopérateurs de Haute-Savoie a été classifiée nommément en 2012. Pour les autres coopératives, petites ou moyennes, il faut aller chercher plus profondément, fouiller par exemple dans l'inventaire des fonds des archives départementales. Or ce temps gagné sur la recherche de sources dans les différents fonds pourrait servir aux historiens et autres chercheurs à faire des analyses sociologiques plus poussées.

Se pose donc la question de savoir comment promouvoir la sauvegarde des archives des petites sociétés coopératives de consommation encore en activité ou quand elles ferment. Serait-ce du ressort des Archives Départementales ou bien des municipalités ou bien encore faut-il en parler aux sociétés coopératives de consommation en activité comme moyen de prévention contre les pertes d'archives ? La sauvegarde de ces archives dépendra certainement du consensus qui en sortirait, et l'avenir nous le dira. Espérons qu'il soit prometteur !

Bibliographie

LIVRES

Défossé, G. (1942). *La coopération de consommation : Théorie et technique*, PUF

Gide, C. (1917). *Les sociétés coopératives de consommation*. <http://ci.nii.ac.jp/ncid/BA27044146>

Joanne, P. (1890-1905). *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies*. Editions Hachette. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k73390r/>

Lavergne, B. (1922). *L'Essor des coopératives de consommateurs en France depuis 1913*.

Poisson, E. (1931). *Un plan de développement pour le mouvement coopératif*, Presses universitaires de France

Remy, J. (2005). Des fruits communs aux groupements pastoraux : construction d'identité professionnelles. *L'Autriche intérieure*, Chronos Verlag.

Vulliez, D. Bouveret, D. (2022). *Destins croisés au cœur du Chablais*. Editions Association Histoires en Savoie.

PUBLICATIONS

Celle, S. (2016). The metamorphosis of the cooperative ideologies in French capitalism during the interwar period (1919-1939). Dans *HAL (Le Centre pour la Communication Scientifique Directe)*. French National Centre for Scientific Research. <https://hal.science/hal-02280726>

Chatelain, A. (1958). De la géographie sociologique à la géographie commerciale : le mouvement coopératif dans la région lyonnaise. *Revue de géographie de Lyon*, 33(2), 173-186. <https://doi.org/10.3406/geoca.1958.2268>

Dreyfus, M. (Janvier-Mars 2019). Le mouvement coopératif en France et aux Etats Unis : regards croisés. Dans *Le Mouvement social*.

Du Texte Draperi, J... A., & Draperi, J. (2017). Coopérer pour consommer autrement / Jean-François Draperi ; [publié par la Fédération nationale des coopératives de consommateurs]. *Fédération nationale des coopératives de consommateurs*. http://nouveautes-editeurs.bnf.fr/annonces.html?id_declaration=10000000359225

Duparc, P. (1963). Une communauté pastorale en Savoie, Chéravaux. Dans *Bulletin philologique et historique*, 309-329.

Gautier, R. J. (2006). L'âge héroïque de la Fédération des coopératives ouvrières de Bretagne, 1902-1914. *Revue internationale de l'économie sociale*, 299, 56. <https://doi.org/10.7202/1021831ar>

SITOGRAPHIE

Archives nationales du monde du travail. (S. d.-b). <https://recherche-anmt.culture.gouv.fr/ark:/60879/677124>

Archives nationales du monde du travail. (S. d.). <https://archives-nationales-travail.culture.gouv.fr/>

*CHT-Nantes. (S. d.). <https://www.cht-nantes.org/>

ARTICLES DE PRESSE

Lectura Plus, le portail du patrimoine écrit et graphique en Auvergne-Rhône-Alpes. (S. d.). Lectura+.

https://www.lectura.plus/Presse/show/?id=74INDICSAVOI-18860327-P-0003.pdf&query=coop%C3%A9rative&back=%2FPresse%2Fsearch%2F%3Fquery%3Dcoop%25C3%25A9rative%26fromDate%3D%26untilDate%3D%26publications%255B0%255D%3D73COURDALPES%26publications%255B1%255D%3D73JOURS_AVOIE%26publications%255B2%255D%3D73ABEILLES_AV%26publications%255B3%255D%3D73LAMOUCHE%26publications%255B4%255D%3D73LECHAT%26publications%255B5%255D%3D73LECARILLON%26publications%255B6%255D%3D73LEPARTERRE%26publications%255B7%255D%3D73ARROSOIRAR%26publications%255B8%255D%3D73_GAZETTEDES%26publications%255B9%255D%3D73PATRIOTESA%26publications%255B10%255D%3D73LPDCHAMBER%26publications%255B11%255D%3D73ALPESILLUS%26publications%255B12%255D%3D73ALPESPITTO%26publications%255B13%255D%3D73PATRIOTERE%26publications%255B14%255D%3D74FEUILLAVIS%26publications%255B15%255D%3D74JOURDIVANN%26publications%255B16%255D%3D74ECHOMONTBL%26publications%255B17%255D%3D74_INDICSAVOI%26publications%255B18%255D%3D74AVENISAVOY%26departments%255B0%255D%3D74%26year%3D1886

Lectura Plus, le portail du patrimoine écrit et graphique en Auvergne-Rhône-Alpes. (S. d.-b). Lectura+.

https://www.lectura.plus/Presse/show/?id=74INDICSAVOI-18861106-P-0002.pdf&query=coop%C3%A9rative&back=%2FPresse%2Fsearch%2F%3Fquery%3Dcoop%25C3%25A9rative%26fromDate%3D%26untilDate%3D%26publications%255B0%255D%3D73COURDALPES%26publications%255B1%255D%3D73JOURS_AVOIE%26publications%255B2%255D%3D73ABEILLES_AV%26publications%255B3%255D%3D73LAMOUCHE%26publications%255B4%255D%3D73LECHAT%26publications%255B5%255D%3D73LECARILLON%26publications%255B6%255D%3D73LEPARTERRE%26publications%255B7%255D%3D73ARROSOIRAR%26publications%255B8%255D%3D73_GAZETTEDES%26publications%255B9%255D%3D73PATRIOTESA%26publications%255B10%255D%3D73LPDCHAMBER%26publications%255B11%255D%3D73ALPESILLUS%26publications%255B12%255D%3D73ALPESPITTO%26publications%255B13%255D%3D73PATRIOTERE%26publications%255B14%255D%3D74FEUILLAVIS%26publications%255B15%255D%3D74JOURDIVANN%26publications%255B16%255D%3D74ECHOMONTBL%26publications%255B17%255D%3D74_INDICSAVOI%26publications%255B18%255D%3D74AVENISAVOY%26departments%255B0%255D%3D74%26year%3D1886

Lectura Plus, le portail du patrimoine écrit et graphique en Auvergne-Rhône-Alpes. (S. d.-c). Lectura+.

https://www.lectura.plus/Presse/show/?id=74INDICSAVOI-18870312-P-0002.pdf&query=&back=%2FPresse%2Fsearch%2F%3Fquery%3Dcoop%25C3%25A9rative%26fromDate%3D%26untilDate%3D%26publications%255B0%255D%3D73COURDALPES%26publications%255B1%255D%3D73JOURS_AVOIE%26publications%255B2%255D%3D73ABEILLES_AV%26publications%255B3%255D%3D73LAMOUCHE%26publications%255B4%255D%3D73LECHAT%26publications%255B5%255D%3D73LECARILLON%26publications%255B6%255D%3D73LEPARTERRE%26publications%255B7%255D%3D73ARROSOIRAR%26publications%255B8%255D%3D73_GAZETTEDES%26publications%255B9%255D%3D73PATRIOTESA%26publications%255B10%255D%3D73LPDCHAMBER%26publications%255B11%255D%3D73ALPESILLUS%26publications%255B12%255D%3D73ALPESPITTO%26publications%255B13%255D%3D73PATRIOTERE%26publications%255B14%255D%3D74FEUILLAVIS%26publications%255B15%255D%3D74JOURDIVANN%26publications%255B16%255D%3D74ECHOMONTBL%26publications%255B17%255D%3D74_INDICSAVOI%26publications%255B18%255D%3D74AVENISAVOY%26departments%255B0%255D%3D74%26year%3D1887

Lectura Plus, le portail du patrimoine écrit et graphique en Auvergne-Rhône-Alpes. (S. d.-d). Lectura+.

<https://www.lectura.plus/Presse/show/?id=74INDICSAVOI-18881208-P-0003.pdf&query=coop%C3%A9rative&back=%2FPresse%2Fsearch%2F%3Fquery%3Dcoop%25C3%25A9rative%26fromDate%3D%26untilDate%3D%26publications%255B0%255D%3D73COURDALPES%26publications%255B1%255D%3D73JOURS AVOIE%26publications%255B2%255D%3D73ABEILLES AV%26publications%255B3%255D%3D73LAMOUCHE %26publications%255B4%255D%3D73LECHAT %26publications%255B5%255D%3D73LECARILLON%26publications%255B6%255D%3D73LEPARTERRE%26publications%255B7%255D%3D73ARROSOIRAR%26publications%255B8%255D%3D73GAZETTEDES%26publications%255B9%255D%3D73PATRIOTESA%26publications%255B10%255D%3D73LPDCHAMBER%26publications%255B11%255D%3D73ALPESILLUS%26publications%255B12%255D%3D73ALPESPITTO%26publications%255B13%255D%3D73PATRIOTERE%26publications%255B14%255D%3D74FEUILLAVIS%26publications%255B15%255D%3D74JOURDIVANN%26publications%255B16%255D%3D74ECHOMONTBL%26publications%255B17%255D%3D74INDICSAVOI%26publications%255B18%255D%3D74AVENISAVOY%26departments%255B0%255D%3D74%26year%3D1888>

Lectura Plus, le portail du patrimoine écrit et graphique en Auvergne-Rhône-Alpes. (s. d.-e). Lectura+.

<https://www.lectura.plus/Presse/show/?id=74INDICSAVOI-18900111-P-0002.pdf&query=&back=%2FPresse%2Fsearch%2F%3Fquery%3Dcoop%25C3%25A9rative%26fromDate%3D%26untilDate%3D%26publications%255B0%255D%3D73COURDALPES%26publications%255B1%255D%3D73JOURS AVOIE%26publications%255B2%255D%3D73ABEILLES AV%26publications%255B3%255D%3D73LAMOUCHE %26publications%255B4%255D%3D73LECHAT %26publications%255B5%255D%3D73LECARILLON%26publications%255B6%255D%3D73LEPARTERRE%26publications%255B7%255D%3D73ARROSOIRAR%26publications%255B8%255D%3D73GAZETTEDES%26publications%255B9%255D%3D73PATRIOTESA%26publications%255B10%255D%3D73LPDCHAMBER%26publications%255B11%255D%3D73ALPESILLUS%26publications%255B12%255D%3D73ALPESPITTO%26publications%255B13%255D%3D73PATRIOTERE%26publications%255B14%255D%3D74FEUILLAVIS%26publications%255B15%255D%3D74JOURDIVANN%26publications%255B16%255D%3D74ECHOMONTBL%26publications%255B17%255D%3D74INDICSAVOI%26publications%255B18%255D%3D74AVENISAVOY%26departments%255B0%255D%3D74%26year%3D1890>

Lectura Plus, le portail du patrimoine écrit et graphique en Auvergne-Rhône-Alpes. (S. d.-f). Lectura+.

<https://www.lectura.plus/Presse/show/?id=74INDICSAVOI-18921231-P-0002.pdf&query=coop%C3%A9rative&back=%2FPresse%2Fsearch%2F%3Fquery%3Dcoop%25C3%25A9rative%26fromDate%3D%26untilDate%3D%26publications%255B0%255D%3D73COURDALPES%26publications%255B1%255D%3D73JOURS AVOIE%26publications%255B2%255D%3D73ABEILLES AV%26publications%255B3%255D%3D73LAMOUCHE %26publications%255B4%255D%3D73LECHAT %26publications%255B5%255D%3D73LECARILLON%26publications%255B6%255D%3D73LEPARTERRE%26publications%255B7%255D%3D73ARROSOIRAR%26publications%255B8%255D%3D73GAZETTEDES%26publications%255B9%255D%3D73PATRIOTESA%26publications%255B10%255D%3D73LPDCHAMBER%26publications%255B11%255D%3D73ALPESILLUS%26publications%255B12%255D%3D73ALPESPITTO%26publications%255B13%255D%3D73PATRIOTERE%26publications%255B14%255D%3D74FEUILLAVIS%26publications%255B15%255D%3D74JOURDIVANN%26publications%255B16%255D%3D74ECHOMONTBL%26publications%255B17%255D%3D74INDICSAVOI%26publications%255B18%255D%3D74AVENISAVOY%26departments%255B0%255D%3D74%26year%3D1892>

Lectura Plus, le portail du patrimoine écrit et graphique en Auvergne-Rhône-Alpes. (S. d.-g). Lectura+.

<https://www.lectura.plus/Presse/show/?id=74INDICSAVOI-18930211-P-0002.pdf&query=coop%C3%A9rative&back=%2FPresse%2Fsearch%2F%3Fquery%3Dcoop%25C3%25A9rative%26fromDate%3D%26untilDate%3D%26publications%255B0%255D%3D73COURDALPES%26publications%255B1%255D%3D73JOURS AVOIE%26publications%255B2%255D%3D73ABEILLES AV%26publications%255B3%255D%3D73LAMOUCHE %26publications%255B4%255D%3D73LECHAT %26publications%255B5%255D%3D73LECARILLON%26publications%255B6%255D%3D73LEPARTERRE%26publications%255B7%255D%3D73ARROSOIRAR%26publications%255B8%255D%3D73GAZETTEDES%26publications%255B9%255D%3D73PATRIOTESA%26publications%255B10%255D%3D73LPDCHAMBER%26publications%255B11%255D%3D73ALPESILLUS%26publications%255B12%255D%3D73ALPESPITTO%26publications%255B13%255D%3D73PATRIOTERE%26publications%255B14%255D%3D74FEUILLAVIS%26publications%255B15%255D%3D74JOURDIVANN%26publications%255B16%255D%3D74ECHOMONTBL%26publications%255B17%255D%3D74INDICSAVOI%26publications%255B18%255D%3D74AVENISAVOY%26departments%255B0%255D%3D74%26year%3D1893>

Lectura Plus, le portail du patrimoine écrit et graphique en Auvergne-Rhône-Alpes. (S. d.-h). Lectura+.

https://www.lectura.plus/Presse/show/?id=74INDICSAVOI-18970213-P-0002.pdf&query=coop%C3%A9rative&back=%2FPresse%2Fsearch%2F%3Fquery%3Dcoop%25C3%25A9rative%26fromDate%3D%26untilDate%3D%26publications%255B0%255D%3D73COURDALPES%26publications%255B1%255D%3D73JOURS_AVOIE%26publications%255B2%255D%3D73ABEILLESAY%26publications%255B3%255D%3D73LAMOUCHE%26publications%255B4%255D%3D73LECHAT%26publications%255B5%255D%3D73LECARILLON%26publications%255B6%255D%3D73LEPARTERRE%26publications%255B7%255D%3D73ARROSOIRAR%26publications%255B8%255D%3D73_GAZETTEDES%26publications%255B9%255D%3D73PATRIOTESA%26publications%255B10%255D%3D73LPDCHAMBER%26publications%255B11%255D%3D73ALPESILLUS%26publications%255B12%255D%3D73ALPESPITTO%26publications%255B13%255D%3D73PATRIOTERE%26publications%255B14%255D%3D74FEUILLAVIS%26publications%255B15%255D%3D74JOURDIVANN%26publications%255B16%255D%3D74ECHOMONTBL%26publications%255B17%255D%3D74_INDICSAVOI%26publications%255B18%255D%3D74AVENISAVOY%26departments%255B0%255D%3D74%26year%3D1897

Lectura Plus, le portail du patrimoine écrit et graphique en Auvergne-Rhône-Alpes. (s. d.-i). Lectura+.

https://www.lectura.plus/Presse/show/?id=74AVENISAVOY-19040305-P-0002.pdf&query=coop%C3%A9rative&back=%2FPresse%2Fsearch%2F%3Fquery%3Dcoop%25C3%25A9rative%26fromDate%3D%26untilDate%3D%26publications%255B0%255D%3D73COURDALPES%26publications%255B1%255D%3D73JOURS_AVOIE%26publications%255B2%255D%3D73ABEILLESAY%26publications%255B3%255D%3D73LAMOUCHE%26publications%255B4%255D%3D73LECHAT%26publications%255B5%255D%3D73LECARILLON%26publications%255B6%255D%3D73LEPARTERRE%26publications%255B7%255D%3D73ARROSOIRAR%26publications%255B8%255D%3D73_GAZETTEDES%26publications%255B9%255D%3D73PATRIOTESA%26publications%255B10%255D%3D73LPDCHAMBER%26publications%255B11%255D%3D73ALPESILLUS%26publications%255B12%255D%3D73ALPESPITTO%26publications%255B13%255D%3D73PATRIOTERE%26publications%255B14%255D%3D74FEUILLAVIS%26publications%255B15%255D%3D74JOURDIVANN%26publications%255B16%255D%3D74ECHOMONTBL%26publications%255B17%255D%3D74_INDICSAVOI%26publications%255B18%255D%3D74AVENISAVOY%26departments%255B0%255D%3D74%26year%3D1904

Lectura Plus, le portail du patrimoine écrit et graphique en Auvergne-Rhône-Alpes. (S. d.). Lectura+.

<https://www.lectura.plus/Presse/show/?id=73LPDCHAMBER-19290905-P-0002.PDF&query=seytroux&back=%2FPresse%2Fsearch%2F%3Fquery%3Dseytroux%26fromDate%3D%26untilDate%3D%26publications%255B%255D%3D73LPDCHAMBER>

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LOIRE-ATLANTIQUE

Les archives des hypothèques : une source de l'histoire foncière. (s. d.). Archives. https://archives.loire-atlantique.fr/44/les-archives-des-hypotheques-une-source-de-l-histoire-fonciere/t1_7431

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE L'AUBE

Faire une recherche dans les hypothèques. (s. d.). Archives. <https://www.archives-aube.fr/recherches/aide-a-la-recherche/faire-une-recherche-dans-les-hypotheques>

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE HAUTE-SAVOIE

Empreinte Digitale / Ligeo-Archives - <https://empreintedigitale.fr/>. (s. d.). 3 Q 2988 - Volume n° 8 - 1866- [1969]. Archives départementales de Haute-Savoie.

<https://archives.hautsavoie.fr/ark:/67033/a0114653789423UJ7OL/daogrp/0/26>

Empreinte Digitale / Ligeo-Archives - <https://empreintedigitale.fr/>. (s. d.). 3 Q 3001 - Volume n° 21 - 1866- [1969]. Archives départementales de Haute-Savoie.

<https://archives.hautsavoie.fr/ark:/67033/a011465378942slGfcE/daogrp/0/382>

Empreinte Digitale / Ligeo-Archives - <https://empreintedigitale.fr/>. (S. d.). 3 Q 3001 - Volume n° 21 - 1866- [1969]. Archives départementales de Haute-Savoie.

<https://archives.hautsavoie.fr/ark:/67033/a011465378942slGfcE/daogrp/0/384>

Empreinte Digitale / Ligeo-Archives - <https://empreintedigitale.fr/>. (s. d.). 3 Q 3002 - Volume n° 21 - 1866- [1969]. Archives départementales de Haute-Savoie.

<https://archives.hautesavoie.fr/ark:/67033/a011465378942e13viy/daogrp/0/300>

Empreinte Digitale / Ligeo-Archives - <https://empreintedigitale.fr/>. (S. d.). 4 Q 7910 - Volume des sociétés - [1930] -1955. Archives départementales de Haute-Savoie.

<https://archives.hautesavoie.fr/ark:/67033/a011491232144cOBhoo/daogrp/0/1>

Empreinte Digitale / Ligeo-Archives - <https://empreintedigitale.fr/>. (S. d.). 4 Q 8047 - Volume n° 326 - 1909-1955. Archives départementales de Haute-Savoie.

<https://archives.hautesavoie.fr/ark:/67033/a011491232144nVFBsc/daogrp/0/1>

Empreinte Digitale / Ligeo-Archives - <https://empreintedigitale.fr/>. (s. d.). 4 Q 8070 - Volume n° 349 - 1926-1955. Archives départementales de Haute-Savoie.

<https://archives.hautesavoie.fr/ark:/67033/a011491232144c9JaCf/daogrp/0/1>

LES ANNUAIRES DE LA COOPÉRATION

Annuaire de la coopération. (s. d.). Gallica. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9781322n>

Annuaire de la coopération. (s. d.). Gallica. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97687269>

Annuaire de la coopération. (s. d.). Gallica. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9768773z>

Annuaire de la coopération. (s. d.). Gallica. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97692709>

Annuaire de la coopération. (s. d.). Gallica. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9771116z>

Annuaire de la coopération. (s. d.). Gallica. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9770427g>

Annuaire de la coopération. (s. d.). Gallica. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9769601f>

Annuaire de la coopération. (s. d.). Gallica. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9769601f>

Annuaire de la coopération. (s. d.). Gallica. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97694507>

Annuaire de la coopération. (s. d.). Gallica. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9770477c>

Annuaire de la coopération. (s. d.). Gallica. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97692279>

Annuaire de la coopération. (s. d.). Gallica. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97704833>

Annuaire de la coopération. (s. d.). Gallica. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97704262>